



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021



Parc
naturel
régional

Oise - Pays de France

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Sommaire

p. 6
Institutionnel



p. 53
**Développement
économique**



p. 13
Environnement



p. 57
Tourisme



p. 35
**Patrimoine
historique et culturel**



p. 63
**Communication
et sensibilisation**



p. 41
**Architecture /
Urbanisme / Paysage**



Les élus du comité syndical en 2021

Collège des délégués des communes

APREMONT	Françoise DUBREUCQ	LA CHAPELLE-EN-SERVAL	Daniel DRAY
	Philippe PERRIER		Dominique FACUNDO
ASNIERES-SUR-OISE	Paule LAMOTTE	LAMORLAYE	Nicolas MOULA
	Franck LAGNIAUX		Michel ROUX
AUGER-SAINT-VINCENT	Fabrice DALONGEVILLE	LASSY	Jean-Pierre BLAIMONT
AUMONT-EN-HALATTE	Thierry MARVILLE		Marie-Claire TILLIET
	Didier GROSPIRON	LE PLESSIS-LUZARCHES	Véronique BRETENOUX
AVILLY-SAINT-LEONARD	Anne LEFEBVRE		Jean-Baptiste GENDROT
	Arnaud CALVAR	LUZARCHES	Michel MANSOUX
BARBERY	Dimitri ROLAND		Nicolas ABITANTE
	Vincent BOUCHER	MAFFLIERS	Magali MAZURIER
BEAUMONT-SUR-OISE	Abderhamane GUERZOU		Michel LEROUX
	Isabelle DUMENIL	MAREIL-EN-FRANCE	Cédric MORVAN
BEAUREPAIRE	Philippe FROIDEVAL		Stéphane BECQUET
	Valérie LESAGE	MONTAGNY-SAINTE-FELICITE	Jean-Paul DOUET
BELLEFONTAINE	Célia DELAHAYE		Jeanne BOULANGER
	Eric COLLIN	MONTEPILLOY	Anne-Laure BESSAH
BELLOY-EN-FRANCE	Jean-Marie BONTEMPS		Patrice URVOY
	Raphaël BARBAROSSA	MONT-L'EVEQUE	Xavier GAUTIER
BETHEMONT-LA-FORÊT	Didier DAGONET		Eric VAGANAY
	Béatrice BRUN	MONTLOGNON	Daniel FROMENT
BORAN-SUR-OISE	Philibert DE MOUSTIER		Anne-Marie GRZYB
	Pierre CAUVET	MORTEFONTAINE	Anne PHILIPPO-FLEURY
BOREST	Guillaume DUCHESNE		Marie-Odile VANOUDEUSDEN
	Yves BIANCHINI	MOURS	Joël BOUCHEZ
BRASSEUSE	Benoît THIBAUT		François FUSELIER
	Maxime ACCIAI	NANTEUIL-LE-HAUDOUIIN	Alexis MENDOZA-RUIZ
CHANTILLY	Frédéric SERVELLE		Sébastien VANDRA
	Samantha BALLOT	NOINTEL	Christophe VAN ROEKEGHEM
CHATENAY-EN-FRANCE	Jacques RENAUD		Grégory FERRAY
	François DELARUE	NOISY-SUR-OISE	Cyril MOREL
CHAUMONTEL	Corinne TANGE		Philippe DANIEL
	Ernest COLLOBER	ORRY-LA-VILLE	Leslie PICARD
CHAUVRY	Jacques DELAUNE		Jérémy DUFLOS
	Hugues RIBIOLLET	PLAILLY	Jean-Paul GAY
COURTEUIL	Virginie PARDO		Mathieu MAUVERNAY
	François DUMOULIN	PONTARME	Gilles GRANZIERA
COYE-LA-FORET	Serge LECLERCQ		Judith NEVES
CREIL	Thierry BROCHOT	PONTPOINT	James PASS
	Sophie LEHNER		Jean-Baptiste LHERMITE
ERMENONVILLE	Francine LEFEUVRE	PONT-SAINTE-MAXENCE	François DROUIN
	Jack PIERCHON		Bruno VERMEULEN
FLEURINES	Cécile GAUVILLE-HERBET	PRECY-SUR-OISE	Jérôme PINSSON
	Laurent DEGROS		Florence OCCRE
FONTAINE-CHAALIS	Hervé LECOEUR	PRESLES	Pierre BEMELS
	David HERVE		Hervé WEIFFENBACH
FOSSÉS CEDEX	Pierre BARROS	RARAY	Nicolas DE LA FOURNIERE
	Dominique DUFUMIER		Emmanuel DE LA BEDOYERE
FRESNOY-LE-LUAT	Stéphane PETERS	RHUIS	Jennifer LEROUGE
	Muriel DUBARLE		Caroline HOFFERT
GOUVIEUX	Patrice MARCHAND	ROBERVAL	Sylvie LECLAIR
	Thomas IRACABAL		Ludovic CASTAGNONI
JAGNY-SOUS-BOIS	Sébastien FERRACHAT	RULLY	Sophie TORDEUR
	Jacqueline HOLLINGER		Agathe DUCHAUFFOUR

Collège des délégués des communes (suite)

SAINT-MARTIN-DU-TERTRE	Thierry PICHERY Christine COOREVITS	VER-SUR-LAUNETTE	Yves CHERON Guillaume GAST
SAINT-MAXIMIN	Gérard KOTUSIK	VIARMES	Sylvie BOCOBZA Sophie BACQUET
SAINT-VAAST-DE-LONGMONT	Dominique VERDRU Philippe COURCELLE	VILLENEUVE-SUR-VERBERIE	Brice GRZESIAK Nathalie PACCOT
SENLIS	Pascale LOISELEUR Julie BONGIONVANNI	VILLERS-SAINT-FRAMBOURG	Juliette DE LOMBARDON Aurélie LECLERE
SEUGY	Evelyne VAN HAECKE Angèle BACCAN	VILLIERS-ADAM	Guillaume LEGER Christian CAPMAN
SURVILLIERS	Didier WROBLEWSKI Michel RAES	VILLIERS-LE-SEC	Baptiste MONMIREL François CAU
THIERS-SUR-THEVE	Thibault DELECLUSE Pierre BOUFFLET	VINEUIL-SAINT-FIRMIN	Patrick BARRETT Laurence BERGHGRACHT
VERNEUIL-EN-HALATTE	Hervé POTEAUX Philippe BENY		

Collège des délégués des régions

Manoëlle MARTIN, Vice-Présidente du Conseil Régional des Hauts-de-France
Guy HARLE D'OPHOVE, Conseiller Régional des Hauts-de-France
François DESHAYES, Conseiller Régional des Hauts-de-France
Nathalie LEBAS, Conseillère Régionale des Hauts-de-France
Gilles METTAI, Conseiller Régional des Hauts-de-France
Audrey HAVEZ, Conseillère Régionale des Hauts-de-France
Thibault HUMBERT, Conseiller Régional d'Ile-de-France
Stéphanie VON EUW, Conseillère Régionale d'Ile-de-France
Jean-François RENARD, Conseiller Régional d'Ile-de-France
Benjamin CHKROUN, Conseiller Régional d'Ile-de-France
Céline MALAISE, Conseillère Régionale d'Ile-de-France

Collège des délégués des départements

Martine BORGGOO, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Oise
Nicole COLIN, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Oise
Gilles SELLIER, Vice-Président du Conseil Départemental de l'Oise
Corry NEAU, Conseillère Départementale de l'Oise
Patrice ROBIN, Conseiller Départemental du Val d'Oise



Le Bureau

Président :

Patrice MARCHAND, Maire de Gouvieux

Vice-Présidents :

Manoëlle MARTIN, Vice-Présidente du Conseil Régional des Hauts-de-France

Nicole COLIN, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Oise

Jacques RENAUD, Maire de Châtenay-en-France

Daniel DRAY, Maire de La Chapelle-en-Serval

Les autres membres :

Guy HARLE D'OPHOVE, Conseiller Régional des Hauts-de-France

François DESHAYES, Conseiller Régional des Hauts-de-France

Nathalie LEBAS, Conseillère Régionale des Hauts-de-France

Gilles METTAL, Conseiller Régional des Hauts-de-France

Thibault HUMBERT, Conseiller Régional d'Ile-de-France

Stéphanie VON EUW, Conseillère Régionale d'Ile-de-France

Jean-François RENARD, Conseiller Régional d'Ile-de-France

Benjamin CHKROUN, Conseiller Régional d'Ile-de-France

Martine BORGEO, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Oise

Gilles SELLIER, Vice-Président du Conseil Départemental de l'Oise

Corry NEAU, Conseillère Départementale de l'Oise

Patrice ROBIN, Conseiller Départemental du Val d'Oise

Thierry BROCHOT, Maire-Adjoint de Creil

Yves CHERON, Maire-Adjoint de Ver-sur-Launette

Daniel FROMENT, Maire de Montlognon

Gilles GRANZIERA, Maire-Adjoint de Pontarmé

Anne LEFEBVRE, Maire d'Avilly-Saint-Léonard

Pascale LOISELEUR, Maire de Senlis

James PASS, Conseiller Municipal de Pontpoint

Jean-Marie BONTEMPS, Maire-Adjoint de Belloy-en-France

Joël BOUCHEZ, Maire de Mours

Didier DAGONET, Maire de Béthemont-la-Forêt

Paule LAMOTTE, Maire-Adjointe d'Asnières-sur-Oise

Michel MANSOUX, Maire de Luzarches





INSTITUTIONNEL

Vie du syndicat mixte

Calendrier : janvier à décembre 2021

L'année 2021 a été l'une des plus denses depuis la création du Parc naturel régional, tant au niveau des décisions, des réunions que des dossiers portés.

Le décret de renouvellement du classement a été signé par le Premier Ministre le 18 janvier 2021.

En février, le Préfet de l'Oise a pris un arrêté modifiant les statuts du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France. 3 communes du périmètre initial sont sorties du syndicat mixte et 15 nouvelles communes y ont adhéré.



COMMISSIONS

Toutes, Bureau, Comité syndical



CONTACT

Sylvie CAPRON



Le nouveau périmètre du Parc naturel régional Oise - Pays de France

Le Comité syndical et le Bureau ont été réinstallés en mars 2021 et les commissions entre mai et juillet 2021.

■ Le Comité syndical s'est réuni à 5 reprises :

- 09 mars 2021 : Réinstallation du Comité syndical et élection des membres du Bureau
- 22 avril 2021 :
 - Adoption du règlement intérieur
 - Délégation de pouvoirs du Comité syndical au Bureau, au Président
 - Désignation des représentants du Parc dans les organismes extérieurs, et au Comité de programmation LEADER



QUELQUES CHIFFRES

67

dossiers examinés par le bureau

25

opérations proposées dans les programmes d'actions 2021

46

dossiers financés par les fonds

9

conventions

COÛT DE L'ACTION
Fonctionnement



- Adoption du programme d'actions 2021
- Adoption du Contrat du Parc naturel régional Oise – Pays de France avec la Région Ile-de-France
- Adhésion à Oise-les-Vallées
- Débat d'orientations budgétaires 2021
- Ouverture des heures de vacation
- Indemnités du Président
- **10 mai 2021 :**
 - Présentation du rapport d'activités 2020
 - Adoption des budgets primitifs 2021
 - Création de postes
 - Candidature pour l'animation du DOCOB du site Natura 2000 « Coteaux de l'Oise autour de Creil »
 - Adhésion à l'Institut Paris Région
 - Approbation de la Charte agricole et forestière du Grand Roissy
 - Mise en place du RIFSEEP pour la catégorie A
 - Mise en application du forfait Mobilités durables pour les agents du Parc
- **4 octobre 2021 :**
 - Désignation, par les conseillers régionaux, de leurs représentants au Bureau
- **25 octobre 2021 :**
 - Désignation des conseillers régionaux d'Ile-de France au Bureau du Parc
 - Programme d'actions 2022
 - Réponse à un appel à projet européen pour un programme de recherche sur la forêt de Chantilly
 - Décision modificative

■ **Le Bureau** s'est réuni à 7 reprises (09 mars, 6 avril, 22 avril, 10 mai, 4 octobre, 25 octobre, 15 décembre) et a traité 67 dossiers. Outre la préparation des comités syndicaux et les avis, le Bureau est amené à statuer sur la mobilisation des différents fonds.

■ **La Commission « avis »** s'est réunie le 29 juin pour les dossiers suivants :

- Avis sur le projet de SCOT de la Thelloise
- Présentation du projet de centrale photovoltaïque à Luzarches

A noter qu'elle est réunie quand les délais imposés ne permettent pas de tenir un Bureau dans les formes. Les membres de cette commission sont les membres du Bureau mais le quorum n'est pas requis comme pour un Bureau.

■ Les Commissions ont été reconstituées de la façon suivante :

Patrimoine naturel et réseaux écologiques :

- Président : Yves CHERON / Vice-Président : James PASS
- 4 réunions

Ressources naturelles/Energie/Climat :

- Président : Dominique DUFUMIER / Vice-Président : Serge LECLERCQ
- 2 réunions

Patrimoine historique et culturel :

- Présidente : Anne LEFEBVRE / Vice-Présidente : Cécile GAUVILLE-HERBET
- 2 réunions

Architecture/Urbanisme/Paysage :

- Président : Daniel DRAY / Vice-Présidente : Corinne TANGE
- 1 réunion et 4 réunions du sous-groupe « Gestion de projets »

Agriculture/cheval :

- Président : Philibert de MOUSTIER / Vice-Président : Yves CHERON
- 2 réunions

Forêt/filière bois :

- Président : François DROUIN / Vice-Président : Alexis MENDOZA-RUIZ
- 2 réunions

Activités économiques :

- Président : Jack PIERCHON / Vice-Président : Abderhamane GUERZOU
- 2 réunions

Tourisme :

- Président : Hervé POTEAUX
- 2 réunions

Communication/sensibilisation :

- Présidente : Leslie PICARD / Vice-Président : Stéphane BECQUET
- 5 réunions

Administration, finances et évaluation :

- Président : Patrice URVOY
- 4 réunions

■ Éléments de budget :

Les dépenses pour le fonctionnement se sont élevées en 2021 à 1 250 000 €. Les recettes proviennent à 20% des communes, 10% de l'Etat et 70% des Régions Hauts-de-France et Ile-de-France et du Département de l'Oise.

Le programme d'actions 2021 comportait 25 opérations, pour un coût de **1 346 050 €**.

■ Equipe du Parc :**Départ :**

Jean-Marc GIROUDEAU, chargé de mission urbanisme, a fait valoir ses droits à la retraite en fin d'année 2021.

Arrivée :

En octobre, Corentin BOULANGER a été recruté à mi-temps, au poste de gestionnaire LEADER laissé vacant depuis le départ de Laëtitia IUNKER en juin 2020.

■ Maison du Parc :

Le balcon d'un oriel de la façade nord du château a été réhabilité.

**MOBILISATION DES FONDS****■ Mobilisation du fonds « Etudes d'aménagement » pour les études suivantes :**

- Aménagement des cours d'école dans le cadre des études de gestion alternative des eaux pluviales, à Asnières-sur-Oise et Saint-Martin-du-Tertre
- Réalisation de schémas cyclables sur les communes de Chantilly, Verneuil-en-Halatte et La Chapelle-en-Serval
- Aménagement de la plaine de Gouvieux
- Traduction du schéma d'orientations urbaines de la Charte en cartographie des parties actuellement urbanisées de Courteuil
- Aménagement du parc du vieux Château à Luzarches
- Aménagement de la place de la mairie et de la place Paul Darras, à Villers-Saint-Frambourg-Ognon
- Aménagement au lieu-dit « le Temple » à Mortefontaine
- Aménagement des parcelles adjacentes à la mairie de Mortefontaine
- Aménagement visant la sécurisation et le stationnement au hameau de Loisy à Ver-sur-Launette
- Reconversion de la ferme rue Baron à Montagny-Sainte-Félicité



COÛT DE L'ACTION
Fonctionnement



- Réalisation d'esquisses architecturales pour l'agrandissement et l'isolation bio-sourcée de l'école maternelle de Précy-sur-Oise
- Installation d'une ferme maraîchère en agro-écologie à Luzarches
- Aménagement du parc de la mairie à La Chapelle-en-Serval

■ **Mobilisation du fonds pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles suivants :**

- Projet de construction d'un méthaniseur à Borest
- Projet de construction d'un haras à Pontarmé
- Projet de construction d'un poulailler à Rully

■ **Mobilisation du fonds « Expertises environnementales » pour les études suivantes :**

- Etude des séries de végétation de la forêt de Chantilly comme pistes d'adaptation de la gestion forestière aux changements climatiques
- Etude de requalification de la remise de l'Orme à Courteuil
- Réalisation de schémas cyclables à Gouvieux, Senlis et Pont-Sainte-Maxence

■ **Mobilisation du fonds en faveur de la faune sauvage pour le projet :**

- Ecuroduc à Pailly

■ **Mobilisation du fonds « en faveur d'une gestion écologique et paysagère des espaces boisés et du patrimoine végétal » :**

- 25 dossiers

CONVENTIONS/CHARTES/ADHESION

- Convention d'adhésion à Oise-les-Vallées
- Contrat de Parc avec la Région Ile-de-France
- Charte agricole et forestière du Grand Roissy
- Convention-cadre entre le Parc et l'Institut Paris Région
- Convention de mise en œuvre d'une infrastructure mutualisée pour la saisine par voie électronique des demandes ADS
- Convention d'engagement et de partenariat entre le Comité régional du Tourisme et des Congrès des Hauts-de-France et les PNR des Hauts-de-France
- Convention pour l'attribution de la marque « Valeurs Parc naturel régional » au tour-opérateur Septentrion
- Convention entre le Parc naturel régional Oise – Pays de France et le service public d'efficacité énergétique des Hauts-de-France
- Convention PNR/Conservatoire d'espaces naturels des Hauts de France/ Agglomération Creilloise et du Sud de l'Oise /Commune de Saint-Maximin pour le site de la Colline aux oiseaux

Synthèse des avis

Calendrier : janvier à décembre 2021

Le Parc naturel régional développe une importante activité de conseils et est amené à rendre des avis sur des projets variés, tant en matière d'urbanisme, de construction, que d'infrastructures, d'installations classées, de carrières, etc.

Cette activité est essentielle et requiert beaucoup de temps et d'énergie, dans un cadre relationnel souvent difficile, parfois conflictuel. Elle permet de faire évoluer les projets, voire d'amener dans certains cas leurs promoteurs à les reconsidérer. Elle a donc un impact fort sur l'évolution de notre territoire, même si elle reste peu visible par l'habitant qui ne voit que le résultat final (projet modifié ou non réalisation du projet).

L'encadré ci-dessous présente les principaux avis donnés en Bureau ou en Commission « Avis » sur les dossiers importants du territoire. Il ne recense pas de façon exhaustive l'ensemble des conseils délivrés par les chargés de mission. Il ne traite pas non plus des avis techniques sur les documents d'urbanisme.



 **COMMISSIONS**
Bureau,
Commission "Avis"

 **CONTACT**
Sylvie CAPRON

DOCUMENTS D'URBANISME - AMENAGEMENT

- Réponse à l'Autorité environnementale sur le projet de révision du PLU de Barbery
- Avis sur la modification n°2 du PLU d'Orry-la-Ville
- Avis sur la révision du PLU de La Chapelle-en-Serval
- Avis sur le projet de SCOT de la Thelloise
- Avis sur le règlement local de publicité de Senlis

QUELQUES CHIFFRES

5
dossiers



COÛT DE L'ACTION
Fonctionnement

Ont participé aux réunions de travail les représentants de :

Abbaye de Royaumont • Abbaye Royale du Moncel • Abiosol • Agence Départementale de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie • Agence de l'eau Seine-Normandie • Agence d'urbanisme Oise-la-Vallée • Amis de la Terre du Val d'Ysieux • Association des Entomologistes de Picardie • Association du Pavillon de Manse • AU5V • Association Syndicale du Lys • Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement • Centre Régional de la Propriété Forestière Hauts-de-France • Chambre d'Agriculture de l'Oise • Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise • Chambre Interdépartementale d'Agriculture Versailles Val d'Oise Yvelines • Chambre Interdépartementale de Commerce et d'Industrie d'Ile-de-France • Chambre des Métiers de l'Oise • Chambre des Métiers du Val d'Oise • Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Oise • Comité Départemental de Randonnée Pédestre du val d'Oise • CoPASol • Tourisme Equestre de l'Oise • Oise Tourisme • Val d'Oise Tourisme • Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise • Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne • Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France • Communauté de Communes du Pays de Valois • Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte • Communauté de Communes Senlis Sud Oise • Communauté de Communes Thelloise • Communauté d'Agglomération Roissy Porte de France • Conseil Architecture Urbanisme et Environnement du Val d'Oise • Conseil Architecture Urbanisme et Environnement de l'Oise • Conservatoire Botanique national du Bassin Parisien • Conservatoire Botanique national de Bailleul • Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie • Directions Départementales des Territoires • Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement • Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement • Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie • Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France • Direction Régionale des Affaires Culturelles Hauts-de-France • Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile-de-France • Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France • Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine • Fédération Départementale des Chasseurs de l'Oise • Fédération des Chasseurs Essonne/Val d'Oise/Yvelines • Fédération du Val d'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique • Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Oise • Forestiers privés de l'Oise • France Galop • Gîtes de France Val d'Oise • Institut de France Domaine de Chailis • Institut de France Domaine de Chantilly • Inspection Académique de l'Oise • Inspection Académique du Val d'Oise • Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Ile-de-France • Les Amis de la Terre du Val d'Ysieux • Nord Picardie Bois • Office National des Forêts • Office du Tourisme de Chantilly - Senlis • Office du Tourisme Creil Sud Oise • Bureau d'information touristique d'Ermenonville • Office du Tourisme Luzarches – Pays de France • Office du Tourisme des Pays d'Oise et d'Halatte • Office de services et d'informations de Verneuil-en-Halatte • Office du Tourisme de Viarmes • Office du Tourisme d'Asnières-sur-Oise • Parc Astérix • Picardie Nature • Préfecture de Région Ile-de-France • Préfecture de Région Hauts-de-France • Préfecture de l'Oise • Préfecture du Val d'Oise • Rectorat d'Amiens • Rezo Pouce • Sauvegarde Asnières Baillon • SAFER Ile-de-France • SAFER Hauts-de-France • SAFHEC • SITRARIVE • SIGEPOV • SIABY • SICTEUB Thève et Ysieux • Syndicat Interdépartemental du SAGE Nonette • Syndicat Energie de l'Oise • Syndicat des Energies des Zones Est de l'Oise • Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications • SMDO • Terre de Liens • UNICEM • Unité Départementale d'Architecture et du Patrimoine de l'Oise • Unité Départementale d'Architecture et du Patrimoine du val d'Oise • Union des Amis du Parc naturel régional Oise - Pays de France • Un château pour l'emploi • Val d'Oise Environnement



ENVIRONNEMENT



COMMISSION

Patrimoine naturel et réseaux écologiques



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, Conservatoire Botanique National de Bailleul, Picardie Nature



CONTACTS

Jean-Luc HERCENT,
Thibaud DAUMAL

Assistance scientifique et action de gestion de milieux naturels

Calendrier : janvier à décembre 2021

La mission d'assistance scientifique et technique à la gestion des milieux naturels confiée au Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France (CEN) a permis, en 2021, de poursuivre les actions engagées les années précédentes.

Une étudiante, Sarah Malletroit, d'UniLasalle à Beauvais a été accueillie par le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France du 1^{er} mars au 27 août pour son stage de fin d'études. Son travail a contribué à la réalisation d'une **étude de faisabilité pour la mise en place d'un pâturage itinérant** pour gérer le réseau de landes présent sur le Parc naturel régional et plus particulièrement dans le massif d'Ermenonville.

Un **projet d'installation** en pâturage ovin itinérant a été identifié et fait l'objet d'un accompagnement pour une concrétisation envisagée en 2022.

Par ailleurs, des **suivis scientifiques** ont été réalisés sur différents sites :

- Actualisation de l'état des landes autour du site de la Haute-Chaume (Forêts d'Ermenonville) ;
- Comptage des chauves-souris dans des carrières à Saint-Maximin ;
- Observation d'Agrion de Mercure à Avilly-Saint-Léonard (Hôtel Hyatt) ;
- Recherche de la Mélitée du Mélampyre en Forêt de Chantilly ;
- Recherche du Lézard Agile en Forêt d'Ermenonville ;
- Suivi Engoulevent au Golf de Morfontaine, à Roberval et au Parc Astérix.

En parallèle, le Conservatoire d'Espaces Naturels a effectué, grâce à un financement régional spécifique, des comptages d'Azuré de la Croisette qui ont été diffusés et discutés avec l'Institut de France et France Galop (propriétaire et gestionnaire du site)

Enfin, à la demande du Parc naturel régional, le Conservatoire a réalisé :

- une fauche au marais d'Avilly, propriété du Parc naturel régional ;
- le piquetage d'une station de Genêt poilu (plante menacée) dans le cadre de travaux de restauration de landes en forêt d'Ermenonville ;
- l'encadrement de 2 journées de chantier scolaire avec le lycée Airion sur les landes du Parc Astérix ;
- L'édition de la plaquette sur le Mont Calipet à Pont-Sainte-Maxence.



© CEN Hauts-de-France

COÛT DE L'ACTION

58 750 €

QUELQUES CHIFFRES

20 sites

16 communes
concernées

Travaux de restauration de milieux naturels

Calendrier : janvier à décembre 2021

Chaque année, le Parc naturel régional Oise – Pays de France mène une opération de restauration et gestion de milieux naturels qu'il confie à l'association d'insertion « Un Château pour l'emploi ». Ces travaux consistent principalement à supprimer la végétation arbustive qui colonise des milieux ouverts, à rajeunir certains secteurs, à lutter contre les espèces exotiques envahissantes (arrachage, coupe).

En 2021, celui-ci est intervenu sur les sites ou domaines suivants :

■ **Marais d'Avilly**, propriété du Parc naturel régional Oise – Pays de France :

- Fauche d'un cheminement, ramassage de produits de fauche du marais, coupe d'arbres arrachés par le vent et entretien d'un fossé d'évacuation des eaux pluviales.

■ **Pelouses sèches :**

- Fauche d'une pelouse sèche à Gouvieux ;
- Fauche et débroussaillage d'une pelouse sèche en forêt de Chantilly ;
- Fauche et débroussaillage d'une pelouse sèche aux étangs de Comelles.

■ **Borne Blanche :**

- Entretien des milieux naturels (pelouses et lisières thermophiles) du site de la Borne Blanche.

■ **Etangs de Comelles :**

- Coupe de saules installés sur l'étang Chapron suite à un assec expérimental.

■ **Amphibiens :**

- Contribution à l'opération de préservation des amphibiens par l'installation et le démontage de certains dispositifs temporaires de protection des amphibiens.

Actions en faveur du patrimoine naturel et Espaces Naturels Sensibles des Départements

Les départements ont identifié des sites naturels au titre de leur politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles. Dans le Parc naturel régional, ces sites sont au nombre de 63 (soit environ 17% du territoire) et constituent la majorité des espaces naturels sur lesquels le PNR réalise ses actions de préservation du patrimoine naturel, en partenariat avec ses partenaires (Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, Conservatoire Botanique National de Bailleul).

Ainsi en 2021, les actions du PNR ont porté sur 16 sites Espaces Naturels Sensibles (ENS) répartis sur le territoire.

QUELQUES CHIFFRES

17%

du territoire classés en
Espaces Naturels Sensibles



COMMISSION

Patrimoine naturel et
réseaux écologiques



**PARTENAIRES
SPÉCIFIQUES**

Un Château pour l'emploi,
Institut de France, ONF,
Conservatoire d'Espaces
Naturels des Hauts-de-
France



CONTACTS

Jean-Luc HERCENT
Thibaud DAUMAL



Restauration d'une pelouse sèche

COÛT DE L'ACTION

21 600€



COMMISSIONS

Patrimoine naturel et réseaux écologiques, comités de pilotage spécifiques



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Acteurs du territoire (collectivités, Etat, partenaires institutionnels, propriétaires privés...), Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, ONF, Institut de France, Ecosphère



CONTACT

Thibaud DAUMAL

Natura 2000

Calendrier : janvier à décembre 2021

Le programme européen « Natura 2000 » vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des milieux naturels et des espèces de la flore et de la faune sauvage les plus remarquables et représentatifs de l'Union Européenne.

La désignation des sites s'appuie sur deux directives européennes afin de donner un cadre commun d'intervention :

- la « Directive Oiseaux » concerne la conservation des oiseaux sauvages. Les sites sont désignés en Zone de Protection Spéciale (ZPS) ;
- la « Directive Habitats, Faune et Flore » concerne la conservation des habitats naturels ainsi que la faune et la flore sauvages. Les sites sont désignés en Site d'Importance Communautaire (SIC) puis en Zone Spéciale de Conservation (ZSC).

Le territoire du Parc naturel régional est concerné par 4 sites Natura 2000.

Le Parc naturel régional a élaboré les documents d'objectifs des sites suivants :

- « Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville » (ZSC) ;
- « Forêts picardes : massif des Trois Forêts et bois du Roi » (ZPS) ;
- « Coteaux de l'Oise autour de Creil » (ZSC).

Il est chargé de la mise en œuvre concrète de ces documents d'objectifs et notamment de contractualiser avec les propriétaires/gestionnaires des sites.

Les actions menées par le Parc naturel régional en 2021 ont été les suivantes :

- **Organisation de comptages concertés de l'Engoulevent d'Europe** : 15 chanteurs répertoriés sur une soirée d'écoute dans le site Natura 2000, estimation de 20 couples sur et aux abords de la Zone de Protection Spéciale ;
- **Actualisation des inventaires des chauves-souris** en hibernation et réalisation d'un inventaire ponctuel des chiroptères en période automnale sur le site Natura 2000 des coteaux de Creil ;
- **Traitement de 14 dossiers d'évaluation des incidences Natura 2000.** Le confinement a fortement impacté l'organisation des manifestations sportives et a donc réduit le nombre de dossiers d'évaluation des incidences à examiner ;
- Tenue le 17 novembre 2021 d'un comité de pilotage pour le site Natura 2000 des coteaux de l'Oise autour de Creil ; réélection du PNR en tant que structure animatrice et de M. Macudzinski, Maire de Saint-Maximin, en tant que président ;
- Tenue le 29 novembre 2021 du comité de pilotage Natura 2000 des sites des 3 forêts et bois du Roi.



© Laurence Malherbe

Engoulevent d'Europe



QUELQUES CHIFFRES

20 Engoulevents d'Europe recensés

14 dossiers d'évaluation des incidences Natura 2000

COÛT DE L'ACTION
Fonctionnement

Conservation de la flore menacée

Calendrier : janvier à décembre 2021

Depuis 2005, le Parc naturel régional a engagé des actions qui ont pour objectifs, d'une part, d'améliorer les connaissances sur la flore de son territoire et d'autre part, de préserver des sites remarquables. Les différents bilans effectués ont mis en évidence la nécessité de réaliser des opérations spécifiques (recherche de stations, récolte de semences...) pour la conservation de la flore menacée.

Pour cela, le Parc naturel régional a engagé un programme d'actions, confié au Conservatoire Botanique National de Bailleul en partenariat avec le Conservatoire National d'Espaces Naturels des Hauts-de-France. Ainsi en 2021, le Conservatoire Botanique de Bailleul a réalisé pour le compte du Parc naturel régional, les actions suivantes :

- **Amélioration des connaissances et recherche de nouvelles stations.** Des prospections en forêt d'Halatte ont permis :
 - 21 pointages / 81 individus florifères recensés pour l'Anémone fausse-renoncule (*Anemone ranunculoides*) ;
 - 18 pointages pour un total de 340 individus comptabilisés pour la Corydale solide (*Corydalis solida*) ;
 - 50 pointages pour 615 individus dénombrés de la Scille à deux feuilles (*Scilla bifolia*).
- **Action de sauvegarde de deux plantes menacées.** Le déplacement de deux espèces dont la survie était compromise dans leurs stations a été réalisé :
 - Isopyre faux-pigamon (*Isopyrum thalictroides*), présent sur le territoire en une seule station sur la commune d'Aumont-en-Halatte : une mesure d'urgence a été mise en œuvre suite à la destruction du biotope de l'espèce. Les individus prélevés ont été placés au sein de la banque culturelle du CBNBL ;
 - Filipendule vulgaire (*Filipendula vulgaris*) au sein du lycée de Chantilly, menacée par un projet de parking. Les individus ont été déplacés et réimplantés sur le site dans une zone favorable préalablement repérée.
- **Récoltes de semence en vue de leur conservation et/ou de leur transplantation et réalisation de tests de viabilité :**
 - Des récoltes conservatoires de semences ont été réalisées pour plusieurs espèces : Actée en épis (*Actaea spicata*), Jonc squarreux (*Juncus squarrosus*), Filipendule vulgaire (*Filipendula vulgaris*), Laîche appauvrie (*Carex depauperata*), Genêt poilu (*Genista pilosa*), Euphorbe des marais (*Euphorbia palustris*).
- **Préparation et suivi de travaux de gestion écologique :**
 - En Forêt domaniale d'Ermenonville, les zones de présence de Genêt poilu (*Genista pilosa*) ont été matérialisées dans le cadre de travaux de restauration de landes ;
 - Un suivi de plusieurs espèces ayant bénéficié de travaux de restauration (mares, landes) réalisés par l'ONF a été effectué. Cela a concerné le Genêt des Anglais (*Genista anglica*), l'Éléocharide à tiges nombreuses (*Eleocharis multicaulis*) et le Millepertuis des marais (*Hypericum elodes*).

QUELQUES CHIFFRES

Récolte conservatoire de semences pour **9** populations d'espèces menacées.



COMMISSIONS

Patrimoine naturel et réseaux écologiques



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Conservatoire Botanique National de Bailleul, Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France



CONTACT

Jean-Luc HERCENT



Isopyrum thalictroides

COÛT DE L'ACTION

15 000 €



COMMISSIONS

Patrimoine naturel et réseaux écologiques



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Association des Entomologistes de Picardie, OPIE



CONTACT

Jean-Luc HERCENT

Action en faveur des Abeilles Sauvages

Calendrier : juin 2020 à décembre 2021

Depuis 2018, le Parc naturel régional a engagé un projet pour la préservation des abeilles et des insectes pollinisateurs sauvages en mettant en œuvre, avec le concours de l'Association des Entomologistes de Picardie, différentes actions. En 2021, il a édité, à destination du grand public, un livret de découverte des abeilles sauvages comportant 32 illustrations originales.

Il a organisé une sortie de découverte des abeilles sauvages à Orry-la-Ville.

Par ailleurs, une action inter-Parc Île-de-France en faveur des pollinisateurs sauvages a été engagée par l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE). Des inventaires ont été réalisés sur 6 sites du Parc naturel régional Oise - Pays de France et des membres de l'équipe du Parc ainsi que des partenaires ont bénéficié d'une formation de 3 jours sur les pollinisateurs sauvages.

Lors de ces inventaires, 4 espèces remarquables ont été observées :

- Cératine d'acier (*Ceratina chalybea*) à Asnières-sur-Oise (Marais de Baillon) ;
- Eucère à longues-antennes (*Eucera longicornis*) à Saint-Martin-du-Tertre (Le Vivray) ;
- Bourdon grisé (*Bombus sylvarum*) à Orry-la-Ville (Borne Blanche) ;
- Andrène de la Knautie (*Andrena hattorfiana*) à Asnières-sur-Oise (Bois de Bonnet).



Découvrons et préservons les abeilles sauvages du Parc



Panurge à pattes-dentées

Panurgus dentipes / Famille des Andrénidés



La femelle de cette petite abeille noire peu velue, récolte le pollen grâce à des touffes de longs poils branchus situés sur ses pattes postérieures. Visite les fleurs de la famille des Astéracées, de préférence de couleur jaune (globoïdes, pissenlits, etc.), ici une fleur de Picinde épervaire.



ACTIVE DE JUIN À SEPT.

Et récolter le pollen

Le pollen est, quant à lui, la source de protéines permettant le développement des larves. Pour le collecter, les femelles possèdent des poils particuliers munis de petites « fourches » permettant aux grains de pollen de s'y accrocher. Ces poils branchus, sont regroupés, en fonction des espèces, sur les pattes postérieures ou sous l'abdomen des femelles. Ils forment une véritable brosse à pollen appelée scopa. Les mâles, qui ne collectent pas de nourriture pour les larves, en sont dépourvus. Certaines espèces (*Hylaeus*, *Ceratina*) transportent, quant à elles, le pollen et le nectar dans un jabot. Elles sont donc très peu velues.

Certaines espèces (*Hylaeus*, *Ceratina*) transportent, quant à elles, le pollen et le nectar dans un jabot. Elles sont donc très peu velues.



Abdomen rayé de fines bandes blanches.

Hériade des troncs

Hierades truncorum / Famille des Mégachilidés

Chez cette espèce de petite taille et peu velue, le pollen est récolté au moyen d'une brosse ventrale de couleur brun-jaune, sur des fleurs de la famille des Astéracées (margarites, pâquerettes, tansie, etc.), ici une fleur de Pulicaire dynamique.



ACTIVE DE JUIN À SEPT.

Zoom sur les pelotes

Les espèces sociales (bourdons, Abeille domestique), possèdent, sur les pattes postérieures, des « corbeilles à pollen ». Elles y amassent les grains de pollen, qu'elles « collent » avec du nectar. Cet amas de pollen collé et mouillé, appelé pelote, ne se décroche pas facilement au cours du butinage. Il est ainsi plus efficacement rapporté dans la colonie.



Bourdon terrestre

Bombus terrestris / Famille des Apidés

COÛT DE L'ACTION

25 000 €

QUELQUES CHIFFRES

1064 données d'abeilles sauvages produites pour le Val d'Oise

Opération amphibiens

Calendrier : janvier à décembre 2021

La migration des amphibiens est particulièrement importante aux abords des grandes zones humides du territoire : étangs de Comelles, marais du Lys, cours d'eau tels que l'Oise, la Thève, la Nonette et l'Ysieux. Depuis de nombreuses années, des associations locales s'impliquent dans des opérations de protection de ces amphibiens avec l'aide du Parc.

L'acquisition de matériel lors des premières années de l'opération « amphibiens » a permis de pérenniser les dispositifs installés le long de certaines portions de routes. **Ce sont ainsi 12 portions de routes qui ont bénéficié d'un dispositif «barrage amphibiens» ou de ramassage en 2021.**

Un dispositif a été installé sur le site de la piscine municipale de Fleurines où des grenouilles et des tritons avaient cherché à se reproduire les années précédentes.

En 2021, ce sont plus de 15 000 amphibiens qui ont été transférés par des bénévoles. La migration a encore une fois été perturbée par les conditions météorologiques...pas de froid marqué en hiver et des températures basses pendant la période habituelle de migration ne permettant pas un vrai déclenchement de la migration. Les premiers déplacements ont été observés dès la fin janvier et le premier « pic » de migration a été noté entre le 20 et le 26 février avec près de 50 % des effectifs de certains sites.



Installation dispositif de protection des amphibiens à Plailly

QUELQUES CHIFFRES

15 000

batraciens transférés

plus de 4km

de route équipés de dispositifs



COMMISSIONS

Patrimoine naturel et réseaux écologiques



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Société des Amis des Forêt d'Halatte, Ermenonville et Chantilly (SAFHEC), Sauvagarde Asnières-Baillon (SAB), Nonette Nature, Forêt-en-Aulnoye, Ire'Oise, Les Amis de la Terre du Val d'Ysieux, Picardie nature, Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, ONF, Institut de France, Chantier d'insertion de Chantilly



CONTACT

Jean-Luc HERCENT



**PARTENAIRES
SPÉCIFIQUES**

Picardie Nature,
ARB Île-de-France



CONTACT

Pascal LAMBERT

GEONATURE, un outil de valorisation du patrimoine naturel du territoire

Calendrier : juin à decembre 2021

Depuis sa création, le Parc naturel régional contribue au **recensement de la faune et de la flore** du territoire avec ses partenaires : ces inventaires permettent de mieux connaître les enjeux en termes de biodiversité, d'identifier les sites écologiques les plus importants du territoire, d'identifier les espèces les plus fragiles ou les plus remarquables et d'orienter les actions du Parc naturel régional. Les observations sont intégrées dans les bases de données des partenaires du Parc naturel régional et se trouvent donc dispersées.

Durant l'année 2021, le Parc naturel régional, avec l'aide d'un stagiaire de l'ENSG (Ecole Nationale des Sciences Géographiques) pendant 6 mois, a déployé **un nouveau site internet** permettant, d'une part, **de fusionner les données disponibles** dans les bases de données des partenaires et ainsi assurer une jonction entre les deux régions, et d'autre part de **partager cette connaissance** du territoire avec le plus grand nombre : quelles sont les espèces présentes sur notre territoire ? quelle est leur répartition ? quel est la dernière observation de telle ou telle espèce ? quels sont les grands enjeux de la biodiversité sur le territoire ?

La première fonction de ce site internet est de proposer **un atlas de la Biodiversité**, basé sur un logiciel libre créé par les Parcs nationaux de France ("Géonature"), qui permettra de consulter l'ensemble des informations disponibles sur la faune et la flore du territoire.

Cet outil est opérationnel, mais l'ensemble des données disponibles auprès de certains partenaires du Parc naturel régional restent à intégrer. La mise en ligne de ce site internet « Biodiv'oise – Pays de France » sera effectuée au cours de l'année 2022 quand suffisamment de données auront été intégrées.

Au-delà de cet atlas, le site internet **a vocation à devenir une véritable référence** pour toutes les personnes intéressées par la nature : agenda des sorties nature ou des chantiers de bénévoles, fiches thématiques mettant en avant les enjeux du territoire et les actions du Parc, galerie photo et fiche d'identité des espèces présentes sur notre territoire.

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

QUELQUES CHIFFRES

138 160 observations collectées (toutes issues des bases "clic-nat" de Picardie Nature)

2 701 espèces animales déjà présentes sur l'atlas

9 527 photos déjà disponibles

Envasement des étangs de Comelles (étude de suivi de l'assec)

Calendrier : janvier 2020 à décembre 2021

Les étangs de Comelles situés au cœur du massif forestier de Chantilly, sur les communes d'Orry-la-Ville et Coye-la-Forêt, constituent un des éléments de patrimoine majeur du Domaine de l'Institut de France et du territoire du Parc naturel régional. Associant patrimoine historique, paysager et écologique, ils représentent un site pittoresque très apprécié des promeneurs et touristes.

Ayant perdu leur vocation et leur gestion piscicole, les étangs de Comelles se sont peu à peu dégradés au fil des siècles. Face aux coûts que représentent la restauration de ce site, l'Institut de France et le SITRARIVE ont sollicité en 2016 le Parc naturel régional pour être accompagnés dans la recherche de solutions et de partenaires.

Une étude sur l'envasement des étangs a été menée en 2017. A la suite, une mise en assec à titre expérimental, c'est-à-dire une vidange de l'eau de l'étang, a été mise en œuvre pour permettre de préciser la solution à privilégier pour le devenir de l'étang. L'assec a eu lieu de l'été 2019 à l'automne 2020. L'étang a été remis en eau une fois réalisées les mesures escomptées (hauteur de vase, qualité des vases...).

L'assec expérimental a permis :

- La baisse des niveaux de vase d'en moyenne 60 cm sur l'étang (de 30 cm à plus d'1m) et donc l'augmentation d'autant de la lame d'eau une fois l'étang remis en eau ;
- Le volume de sédiments dans l'étang a ainsi été diminué de plus de 26 000 m³ en passant de 86 000 m³ à moins de 60 000 m³ (soit une réduction de 30% du volume total) ;
- La relative solidification des vases, devenues portantes, permet de circuler à pied sur une partie de l'étang une fois les niveaux baissés et ainsi d'y intervenir ;
- Cette solidification des vases a permis l'enracinement des plantes aquatiques qui ne pouvaient plus précédemment s'y développer.



© B. Beucher

QUELQUES CHIFFRES

Les étangs contiennent plus de **300 000 m³** de vases !



COMMISSIONS

Patrimoine naturel et réseaux écologiques



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Institut de France, SITRARIVE, Communauté de communes de l'aire cantilienne, commune de Coye-la-Forêt, commune d'Orry-la-Ville



MAÎTRE D'ŒUVRE

Aquabio – sinbio



CONTACT

Thibaud Daumal



COÛT DE L'ACTION

23 255 €



Suite à l’assec, de nombreux bénéfices ont été constatés :

Tout d’abord, l’assec a permis le développement de végétations et de plantes variées dont quelques espèces remarquables et en particulier d’une espèce protégée : le Gnaphale blanc-jaunâtre (*Gnaphalium luteoalbum*). A la fin de l’assec néanmoins, cette végétation s’est homogénéisée avec une saulaie de Saules blancs (*Salix alba*) et Saules fragiles (*Salix fragilis*) dominant les parties les plus hautes du fond de l’étang.

Suite à la remise en eau, la majorité des saules sont morts. Pour ceux ayant survécu, leur croissance a, pour le moment, été fortement ralentie.

Cette saulaie a permis d’accueillir la faune :

- En effet, elle représente une forte attractivité pour les passereaux insectivores : Pouillots, Rousserole effarvate ont pu s’y reproduire, d’autres passereaux dont le Gobemouche noir ont utilisé ces saulaies en halte migratoire ;
- Elle constitue un refuge et un site de reproduction idéal pour les Foulques, Poules d’eau, Canards colvert, Grèbes castagneux… ;
- Cette saulaie permet une belle densité de libellules dont les larves sont favorisées dans les chevelus racinaires des arbres ;
- La baisse de niveau à l’automne a permis l’observation mi-novembre de nombreux oiseaux (Râles d’eau, Bécassines des marais, Pipits spioncelles, Bruants des roseaux…).

Néanmoins, la saulaie qui s’est développée pose trois problèmes principaux :

- Paysagèrement, elle limite la perception du miroir d’eau du fait de la régression des zones d’eau libre, pourtant caractéristique du site et apprécié des promeneurs ;
- Les saules ayant développé un système racinaire dans la lame d’eau risquent à terme de favoriser l’envasement de l’étang ;
- Les milieux naturels présents se sont homogénéisés avec une saulaie ayant trop largement envahi l’étang.

C’est pourquoi il a été décidé de couper une partie de cette saulaie pendant l’hiver 2021/2022. Après un premier test mi-novembre avec la participation de l’association « un château pour l’emploi » ayant permis d’en vérifier la faisabilité, il a été décidé d’organiser un chantier participatif de bénévoles pour couper les saules persistants en rive droite en janvier 2022.



Chantier participatif de coupe de saules

Adaptation de la forêt de Chantilly au changement climatique - Recherche et expérimentation

Calendrier : janvier à décembre 2021

La forêt qui s'étend sur 6 300 ha est un des joyaux du Domaine de Chantilly mais son avenir est compromis.

Lors de la préparation de la révision de l'Aménagement forestier, l'Institut de France (propriétaire) et l'ONF (gestionnaire), ont constaté une accélération spectaculaire du dépérissement des chênes, couplée à un échec des nouvelles plantations.

Depuis 2019, l'Institut de France a constitué un comité exécutif constitué de l'ONF, INRAE, le Parc naturel régional, le Conservatoire Botanique National de Bailleul, Hervé Le Boulter et Jean-Charles Bocquet, représentant des bénévoles. Il a en parallèle démarré un vaste programme de recherche pour comprendre la situation et adapter les essences et la gestion forestière au climat de demain.

Pour rappel, en 2020, une étude historique sur le climat de la forêt de Chantilly a confirmé le caractère « extra-ordinaire » des changements climatiques en cours depuis 1990, qui jouent un rôle, directement (effet du stress hydrique) ou par leurs conséquences (parasites, insectes), dans les dépérissements et les difficultés de renouvellement. En outre, 300 placettes d'observations ont été mises en place et analysées pour un suivi de la forêt à long terme.

L'année 2021 a été consacrée aux actions suivantes :

Analyse des sols

60 fosses parmi les 300 placettes ont été creusées et des travaux d'analyse à la fois des sols et des arbres sont réalisés pour appréhender les corrélations qui peuvent exister entre les sols et le dépérissement des arbres. Ces travaux de recherche sont menés par des chercheurs du LabEx ARBRES, laboratoire d'excellence porté par l'Université de Lorraine et géré par l'INRAE. Les analyses sont en cours, les résultats complets devraient être disponibles au premier semestre 2022.

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France finance la mise en place et l'analyse des sols de ces 60 fosses.

Etude des séries de végétations de la forêt de Chantilly comme pistes d'adaptation de la gestion forestière aux changements climatiques

L'analyse des végétations et des séries de végétations en lien avec le substrat et le climat peut aider à comprendre les phénomènes actuels de dépérissement et donner des pistes d'actions pour orienter la gestion forestière vers des essences plus durables.

Ce travail a été réalisé par le Conservatoire botanique national de Bailleul et le Conservatoire botanique national du bassin parisien.

Il a donné lieu à :

- Un inventaire des végétations forestières, notamment autour du réseau des 60 fosses pédologiques ;
- L'identification des végétations forestières et périforestières selon un plan d'échantillonnage par sondage des différents secteurs de la forêt ;

QUELQUES CHIFFRES

60 fosses
pour l'étude des sols

140
bénévoles

17 042
données floristiques produites en 2021
dont 1 066 par les bénévoles



COMMISSIONS

Forêt/filière bois, patrimoine naturel et réseaux écologiques



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Institut de France, ONF, Conservatoire botanique national de Bailleul, Conservatoire botanique national du bassin parisien, INRAE, les bénévoles, Hervé Le Boulter



CONTACT

Jean-Luc HERCENT



- Le pointage et l'analyse des stations d'espèces d'intérêt patrimonial relevées au cours des prospections ;
- L'animation du réseau de bénévoles du collectif « Ensemble sauvons la forêt de Chantilly » au cours d'une journée d'apprentissage de la flore vernale et d'échanges nombreux lors de la restitution des observations.

10 séries (types) de végétation ont été identifiées au sein du massif de Chantilly. A partir de ces types de végétation, les Conservatoires ont élaboré, selon les différents climats envisagés à moyen et long terme, des scénarios qui imaginent les végétations et les peuplements forestiers associés qui pourraient être ceux de la forêt de Chantilly du futur.

Par ailleurs, le bilan de la flore fait état de 552 espèces floristiques indigènes recensées depuis 2000 dans le massif de Chantilly. 144 espèces sont d'intérêt patrimonial dont 36 menacées et quasi-menacées.

Le massif de Chantilly abrite :

- les plus importantes populations des Hauts-de-France pour les espèces suivantes : Campanule à feuilles de pêcher (*Campanula persicifolia*), Mélite à feuilles de mélisse (*Melittis melissophyllum*), Mélisse penchée (*Melica nutans*), Spirée commune (*Filipendula vulgaris*), Géranium sanguin (*Geranium sanguineum*) et Pulmonaire à longues feuilles (*Pulmonaria longifolia*). Il s'agit d'espèces de lisières, véritable enjeu de conservation majeur au sein du massif.
- Des populations significatives (parmi les plus importantes des Hauts-de-France) pour les espèces suivantes : Bruyère cendrée (*Erica cinerea*), Laïche appauvrie (*Carex depauperata*), Violette des chiens (*Viola canina*). Il s'agit, pour deux d'entre-elles, d'espèces liées aux landes et pelouses sur sables, enjeu important pour le massif.
- Des populations isolées d'espèces dont les populations sont en déclin aux échelles régionales des Hauts-de-France et d'Ile-de-France ou qui présentent des populations souvent de petite taille, comme la Digitale jaune (*Digitalis lutea*), la Gentiane croisettes (*Gentiana cruciata*), le Millepertuis des montagnes (*Hypericum montanum*), et l'Arabette glabre (*Turritis glabra*).

En outre, l'étude a recensé les éléments de pressions et de menaces concernant spécifiquement la biodiversité végétale. Des adaptations dans les modes de gestion de certains espaces (bords de route par exemple) ont été prescrites et des propositions d'orientations de gestion pour la conservation de la biodiversité végétale ont été formulées.

■ Plantation de 1000 arbres :

L'Institut de France a planté, début 2021, avec l'aide de bénévoles près de 1 000 arbres d'une vingtaine d'essences différentes pour identifier celles qui seraient davantage adaptées au climat d'aujourd'hui et de demain.



QUELQUES CHIFFRES

144 taxons
d'intérêt patrimonial

10 séries
de végétations identifiées

1000
arbres plantés

■ **Mobilisation du collectif de bénévoles « Ensemble Sauvons la forêt de Chantilly »**

Le projet parvient à fédérer 140 bénévoles qui participent aux travaux aux côtés des scientifiques : relevé de la flore vernale, récolte des sols, plantation... Sans l'appui de ces bénévoles, les travaux de recherche ne pourraient être menés dans des délais aussi courts.



Collectif de bénévoles "Ensemble, Sauvons la forêt de Chantilly"



■ **Candidature à un appel à projet européen**

Le Parc naturel régional a déposé un dossier de candidature, au nom du Comité exécutif, en réponse à un appel à projet de la Région Hauts-de-France pour obtenir des crédits du FEADER qui permettraient de poursuivre les travaux de recherche.

Le projet présenté au FEADER s'intitule « **Imaginer la forêt du futur en tenant compte des leçons du passé** » et comporte deux volets principaux :

- Différents travaux de recherche menés par l'INRAE – Nancy pour dater et quantifier les sécheresses passées, étudier les trajectoires de croissance des arbres sains et dépérissants, avant et après les attaques de hanneton, déterminer si des arbres aux patrimoines génétiques plus résistants ou moins attractifs sont déjà présents dans la population, si les défoliations à répétition prédisposent les arbres aux dépérissements, etc.
- La réalisation de projections concernant la végétation et le climat, puis à partir de ces projections, la construction avec les acteurs locaux, les usagers de la forêt, les habitants, d'une démarche de prospective et de co-construction de la forêt du futur (fonctions, usages, structure).

■ **Communication**

Les travaux de recherche d'une ampleur inédite menés à Chantilly a fait l'objet de différentes séquences de présentation et de communication, notamment lors d'une visite de la secrétaire d'Etat, Bérangère ABBA, du tournage d'un reportage par France télévision et d'un épisode d'une web série sur la filière Forêt/Bois.



COMMISSIONS

Agriculture/cheval,
Architecture/Urbanisme/
Paysage



**PARTENAIRE
SPÉCIFIQUE**

Sylvain Drocourt
(pomologue), Pépinières
Chatelain, Institut de France,
Domaine de Chaalis, Espaces
Naturels Régionaux



CONTACT

Marie STURMA



Programme arbres fruitiers et vergers

Calendrier : janvier à décembre 2021

■ **Le fonds en faveur des arbres fruitiers et des vergers**

Le fonds Patrimoine arboré, en faveur des arbres fruitiers et des vergers, mis en place par le Parc naturel régional Oise - Pays de France, permet aux communes et particuliers de bénéficier :

- De conseils gratuits sur site par un pomologue, Sylvain Drocourt, mandaté par convention par le PNR depuis 2012 ;
- D'une aide financière (80% pour les collectivités), dans la limite d'un montant de travaux de 12 000 € pour la plantation d'arbres fruitiers de variétés anciennes et locales ou la restauration de vieux arbres fruitiers.

En 2021, 5 dossiers ont été validés et financés (20 361 €) :

- Plantation de 82 pommiers sur l'île de l'Ysieux à Chaumontel ;
- Abattage d'arbres et plantation d'un verger communal à Mortefontaine ;
- Plantation de 25 pommiers sur le verger communal d'Orry-la-Ville ;
- Réalisation d'une étude d'aménagement d'une parcelle communale en vue d'implanter un verger communal à Précy-sur-Oise ;
- Programme de restauration de vieux arbres fruitiers et plantation d'un arbre fruitier haut-tige à Châtenay-en-France.

Sylvain Drocourt a effectué :

- 13 visites « conseils » ;
- 7 jours pour l'élaboration de projets de vergers ;
- 6 jours de suivi de vergers plantés ;
- 12 jours de suivi et de travaux pour le verger conservatoire de l'Abbaye de Chaalis ;
- 15 jours de travail sur la réintroduction des variétés anciennes et locales.

Vergers conservatoire de l'Abbaye Royale de Chaalis

La mission du Parc naturel régional Oise - Pays de France se poursuit pour la plantation du verger conservatoire au cœur de l'Abbaye Royale de Chaalis. Sylvain Drocourt est missionné pour apporter une aide technique. Pour mémoire, l'objectif de ce verger est de pouvoir conserver l'intégralité des variétés disponibles sur le territoire et ainsi de les multiplier par la technique du greffage.

Après une première phase de plantation de 40 arbres haute-tige de plein champs, en 2020, c'est au tour de la parcelle expérimentale et d'observations d'être plantée. Cette parcelle permettra de tester les pratiques agricoles pour garantir une meilleure conservation. De plus, le 11 décembre 2021 a eu lieu une plantation participative avec une centaine d'arbres fruitiers plantés grâce à une dizaine de volontaires venus prêter main forte. La deuxième partie de la plantation a été réalisée le samedi 5 février 2022.

L'investissement pour la mise en place de la parcelle d'expérimentation est de 5 407 € pris en charge intégralement par le Parc naturel régional Oise - Pays de France : arbres, tuteurs et pieux en accacia, petits matériel (amarres, fils de fer, etc.).

QUELQUES CHIFFRES

126
arbres

20
petits fruitiers

13 visites
de conseils

COÛT DE L'ACTION

43 008 €

■ **L’inventaire des arbres fruitiers et des vergers du territoire**

Le Parc naturel régional a souhaité compléter son inventaire des arbres fruitiers et des vergers en prospectant sur ses 15 nouvelles communes. Cet inventaire, mené par Sylvain Drocourt, a permis d’identifier 2 621 arbres fruitiers sur 1 260 sites d’observation différents.

Parmi ces arbres identifiés

- 51 arbres sont d’une variété inconnue à ce jour, une analyse génétique pourrait les classer;
- 57 arbres sont à sauvegarder du fait de leur rareté sur le territoire. Une campagne de prélèvement de greffon sera réalisée afin de multiplier ces variétés en pépinière.

■ **Le programme d’animations**

Chaque année, d’octobre à mars, le Parc naturel régional Oise - Pays de France propose un programme d’animations autour des arbres fruitiers. Compte tenu du contexte sanitaire en début d’année 2021, seule une démonstration de pressage de pommes à Plailly a pu se tenir en fin d’année.



Plantons le décor

Pour la troisième année consécutive, le Parc naturel régional Oise - Pays de France s’est fait le relais de l’opération « Plantons le décor » de la Région Hauts-de-France. Pour rappel, il s’agit d’une commande groupée permettant de faire bénéficier les particuliers, associations, collectivités, entreprises de tarifs avantageux pour l’achat d’arbres, arbustes et variétés fruitières et légumières d’origine locale. Ce dispositif est monté en partenariat avec des producteurs-fournisseurs régionaux.

Les commandes étaient ouvertes d’octobre 2021 au 5 janvier 2022, pour une livraison collective le samedi 29 janvier 2022. 45 commandes ont été réalisées (contre 64 en 2020), pour un total de 6 484 € :

- 1 535 arbres et arbustes ;
- 59 arbres fruitiers ;
- 44 sachets de graines potagères ;
- 10 filets de bulbes potagères comme l’ail et l’échalotte.

Les commandes ont été moins importantes que lors de la campagne précédente. Cette opération reste encore timide et mérite d’être mieux communiquée aux habitants et collectivités. L’opération sera renouvelée en 2022.

QUELQUES CHIFFRES

5 projets
de vergers communaux

1 verger
conservatoire
en cours

15 fiches
inventaires



COMMISSION

Ressources naturelles/
Energie/Climat

PARTENAIRES
SPÉCIFIQUES

Communauté de Communes
des Pays d'Oise et
d'Halatte, Communauté
de Communes de l'Aire
Cantilienne, Communauté
de communes Carnelle-Pays
de France, communauté de
communes Senlis Sud Oise,
Verneuil-en-Halatte, Chantilly,
La-Chapelle-en-Serval,
Pont-Sainte-Maxence, Senlis,
Gouvieux



MAÎTRE D'ŒUVRE

Alkhos



CONTACT

Guilhem MASCARELL

Schémas directeurs cyclables

Calendrier : janvier à décembre 2021

Le Plan Climat Energie du Parc naturel régional a identifié les déplacements comme le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre. Pour répondre à cet enjeu majeur du dérèglement climatique, le PNR propose l'élaboration de schémas des mobilités actives (vélo principalement) à l'échelle des communes et des communautés de communes.

Suite à l'élaboration de leur schéma cyclable en 2020, **les communautés de communes de Senlis Sud Oise et de Carnelle-Pays-de-France ont déterminé leurs priorités d'aménagements.**

Le Parc naturel régional a aidé à la programmation des itinéraires cyclables de la Communauté de Communes Carnelle - Pays de France, grâce à un travail de terrain sur neuf communes désireuses de s'engager dans la réalisation d'aménagements cyclables, l'élaboration de cartes SIG produites pour le compte de la communauté de communes et la vérification sur le terrain des recommandations du bureau d'études. Il a participé aux réunions techniques sur la programmation des itinéraires prioritaires. Il a rédigé la réponse à l'appel à projets AVELO2 pour le compte de la commune de Chaumontel concernant la création d'une piste cyclable le long de la route départementale 316.

Le schéma cyclable de la communauté de communes de l'Aire cantilienne a été restitué en novembre 2021. Il comporte 29 itinéraires pour un linéaire total de 83km.

Les itinéraires prioritaires à aménager par la communauté de communes seront déterminés en 2022.

Les schémas directeurs des **communes de Chantilly, Verneuil-en-Halatte et La Chapelle-en-Serval, ainsi que celui de la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte sont en cours de réalisation.** Leur restitution est prévue en 2022.

Ces études constituent des documents de référence qui fixent une ligne directrice et des priorités pour les prochaines années. Elles sont un prérequis nécessaire aux dossiers de demande de subventions. De plus, elles permettent aux communautés de communes de prévoir un budget pluriannuel d'investissement sur ce sujet.

Un outil de gestion des itinéraires est actuellement en cours de test sur le Web SIG du PNR. Il propose aux techniciens et élus de la Communauté de communes Carnelle Pays-de-France d'avoir un accès facilité aux itinéraires existants et prévus du territoire.

Il est prévu d'étendre aux communautés de communes Senlis Sud Oise, Aire Cantilienne et Pays d'Oise et d'Halatte l'outil de gestion des itinéraires.



COÛT DE L'ACTION

70 986 €

QUELQUES CHIFFRES

7 schémas cyclables
seront finalisés en
2022

Équipements de stationnement vélo

Calendrier : janvier à décembre 2021

En 2018, le Parc naturel régional a proposé aux communes, via un appel à manifestation d'intérêt, une commande groupée de mobiliers de stationnement vélo.

Une deuxième tranche a permis **l'implantation d'un abri à vélos sécurisé sur le parvis de la gare d'Orry/Coye**, en partenariat avec le Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion des Parkings d'Orry-la-Ville (SICGPOV). Cet abri, installé en fin d'année 2021, comprend 24 places de stationnement, dont trois avec recharges, ainsi que des outils de réparation. L'abonnement est géré par le SICGPOV.

Cet abri s'intègre dans l'environnement du site, selon les demandes de l'Architecte des Bâtiments de France. Sa structure est habillée d'un bardage bois.

La totalité de l'enveloppe n'ayant pas été consommée, un nouvel appel à projets a été lancé en mai 2021 auprès des communes.

120 bornes de stationnement et 6 abris semi-ouverts ont été installés dans 8 communes (Asnières-sur-Oise, Chantilly, Chaumontel, Creil, Fresnoy-le-Luat, Mortefontaine, Précy-sur-Oise, Verneuil-en-Halatte). Ces mobiliers ont été financés de 60 à 70% par le Parc naturel régional. Les communes ont eu à leur charge l'installation et devront en assurer l'entretien.



COMMISSION

Ressources naturelles/
Energie/Climat



**PARTENAIRES
SPÉCIFIQUES**

Communes et SICGPOV



CONTACT

Guilhem MASCARELL



QUELQUES CHIFFRES

120 bornes
de stationnement

7 abris à vélos,
dont 1 sécurisé

COÛT DE L'ACTION

75 515 €



Trame noire

Calendrier : janvier à décembre 2021

Le Parc naturel régional a initié la mise en place d'une trame noire à l'échelle de son territoire avec comme objectifs de :

- limiter les consommations d'énergie du territoire
- diminuer l'impact écologique sur la faune nocturne
- diminuer l'impact sanitaire sur les populations
- diminuer l'impact sur le paysage nocturne



COMMISSIONS

Patrimoine naturel et réseaux écologiques, Ressources naturelles/Energie/Climat

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte, Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, Verneuil-en-Halatte, Chantilly, La-Chapelle-en-Serval



CONTACTS

Coline LEPACHELET,
Jean-Luc HERCENT,
Thibaud DAUMAL

Pour cela, Cassandre Waymel, en stage de fin d'études au Parc naturel régional a réalisé un travail en deux temps :

1. Un diagnostic de la situation des communes.

Celui-ci a permis de faire un état des lieux des pratiques en matière d'éclairage public (extinction, réduction de puissance...) et de récupérer partiellement les données SIG concernant les points lumineux et leurs caractéristiques techniques.

2. L'élaboration d'une stratégie Parc naturel régional « éclairage durable ».

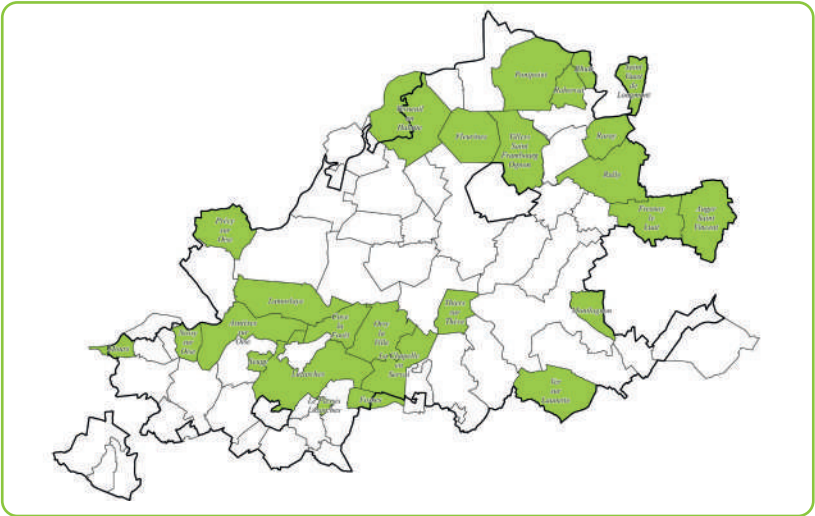
Cette stratégie est un document de référence pour les communes qui souhaitent rénover leur patrimoine d'éclairage public. Elle introduit une réflexion autour des usages (piéton, voiture), de la période d'éclairage souhaitable, et propose des solutions techniques compatibles avec les enjeux écologiques (typologie de lumière, température de couleur, orientation, etc). Cette stratégie propose aussi une remise en question du remplacement systématique des points lumineux en lien avec les objectifs de la Charte du Parc.

Enfin, une cartographie des milieux écologiques dans lesquels la faune nocturne a une présence connue ou probable y a été établie et constitue ainsi la trame noire du territoire dans laquelle la pollution lumineuse doit être limitée.

Ce travail fera l'objet d'un passage en commission en 2022 pour discussion et validation avant diffusion. L'enjeu de diminution de la pollution lumineuse est un axe de travail prioritaire pour le Parc et sera donc poursuivi en 2022 en proposant un accompagnement individuel des communes.



Dépliant sur la pollution lumineuse diffusé aux communes



Communes pratiquant l'extinction de l'éclairage public

QUELQUES CHIFFRES

27 ! C'est le nombre de communes qui pratiquent l'extinction de l'éclairage public en 2021

COÛT DE L'ACTION
Fonctionnement

COTTRI : Contrat d’Objectifs Territorial pour la Troisième Révolution Industrielle

Calendrier : janvier à décembre 2021

Le Parc naturel régional a signé en janvier 2020 un Contrat d’Objectifs Territorial pour la Troisième Révolution Industrielle (COTTRI). Il s’agit d’un contrat sur 3 ans, avec l’Etat, l’ADEME et la Région Hauts-de-France, qui formalise l’engagement du territoire dans la mise en œuvre d’objectifs en faveur de la transition écologique et énergétique selon 9 thématiques identifiées :

- 1. Performance énergétique et écologique du bâtiment
- 2. Mobilité décarbonée des biens et des personnes
- 3. Production et consommation responsables: l’économie circulaire
- 4. Energies renouvelables, réseaux intelligents et stockage de l’énergie
- 5. Adaptation au changement climatique
- 6. Qualité de l’air
- 7. Préservation de la biodiversité et stockage du carbone dans les sols
- 8. Urbanisme durable
- 9. Recherche, développement et innovation pour accélérer la Transition écologique et énergétique

En 2021, le Parc naturel régional a engagé les actions suivantes :

- **1 partenariat est identifié avec le CODEM**, structure désignée par la Région Hauts-de-France comme acteur pour le déploiement de la construction durable et des écomatériaux. Le CODEM pourra être missionné comme assistant à maîtrise d’ouvrage auprès des communes qui ont un projet de construction ou rénovation. *En lien avec les thématiques 1 et 9.*
- **1 opération exemplaire de rénovation/construction de bâtiments publics est en cours** : il s’agit de la mairie de Ver-sur-Launette. Il s’agit d’avoir un véritable démonstrateur et outil d’animation pour le territoire ! *En lien avec les thématiques 1 et 9.*
- **1 AMI pour l’accompagnement à la rénovation de 3 copropriétés de plus de 50 lots a été lancé** et le COTTRI va ainsi permettre de prendre en charge une partie des coûts d’ingénierie du Hauts-de-France Pass Copropriété qui est le dispositif en région pour l’accompagnement technique et financier des propriétaires privés souhaitant faire des rénovations ambitieuses. *En lien avec la thématique 1.*
- **9 communes ont été accompagnées pour identifier des espaces publics à déconnecter du réseau d’eau pluviale et/ou à revégétaliser**. Les phases de travaux vont pouvoir être déclenchées grâce à la mobilisation des aides de l’Agence de l’eau. *En lien avec la thématique 8 (cf. p46).*



COMMISSION

Ressources naturelles/
Energie/Climat



**PARTENAIRES
SPÉCIFIQUES**

L’ADEME, la Région Hauts-de-France, les différents niveaux de collectivités (Régions, Départements, EPCI, Communes), les chambres consulaires et divers autres organismes techniques.



CONTACT

Coline LEPACHELET

QUELQUES CHIFFRES

270 000 € c’est le montant de l’aide attribuée par l’ADEME et la Région au territoire pour mettre en place le programme d’actions.



- **8 projets d'énergie renouvelable** sont en cours de réflexion sur le territoire. *En lien avec la thématique 4.*
- **4 schémas directeurs cyclables d'échelle intercommunale et 6 schémas directeurs cyclables à l'échelle communale** sont en cours ou finalisés. *En lien avec la thématique 2.*
- **8 porteurs de projets d'installation ou de diversification agricole** ont été accompagnés. *En lien avec la thématique 3 (cf. p54).*
- **1 enveloppe de 25 000 € a été réservée pour le recrutement d'un ETP en charge du développement de la recyclerie de la CCAC.** *En lien avec la thématique 3.*
- **300 placettes forestière analysées, 60 fosses creusées et un comité scientifique en place pour le forêt de Chantilly.** Ceci afin d'augmenter les connaissances, de disposer d'un état de référence, et de définir un programme scientifique permettant d'adapter la gestion forestière au changement climatique qui impacte déjà fortement nos forêts. *En lien avec la thématique 5 (cf. p23).*



Construction de la mairie de Ver-sur-Launette en ossature bois et isolation paille

Conseil et accompagnement en matière d'environnement

Calendrier : janvier à décembre 2021

■ En matière d'espaces et de patrimoine naturels :

- Participation aux travaux du Collectif pour les biocorridors picards ;
- Suivi des travaux des comités de pilotage des déclinaisons régionales (Picardie et Ile-de-France) des plans nationaux d'actions : « Chiroptères », « Odonates », « Papillons »... ;
- Participation aux comités de gestion des Espaces Naturels Sensibles départementaux du Marais de Baillon (Asnières-sur-Oise) et du Gouy (Luzarches) ;
- Contribution à la révision du schéma des Espaces Naturels Sensibles du Département de l'Oise ;
- Contribution au projet de réalisation d'un écopont au-dessus de l'autoroute A1 (massifs de Chantilly et d'Ermenonville) ;
- Contribution au projet de réalisation d'écoponts au-dessus de la RD1330 dans le cadre de la mise en 2x2 voies de cette route ;
- Participation au comité des signataires de la charte de Bois Carreau/écopont A16 ;
- Accompagnement d'un carrier pour la prise en compte d'oiseaux rares dans l'exploitation d'un de ses sites ;
- Participation au jury de l'appel à projet en faveur des abeilles sauvages du Conseil Départemental du Val d'Oise ;
- Dans le cadre du Plan National d'Action en faveur des plantes messicoles, participation à l'enquête du Conseil botanique national du bassin parisien sur les espèces messicoles et recherches sur les anciens pointages d'espèces messicoles menacées sur le territoire du PNR ;
- Suivi du projet de compensation du projet de canal seine nord europe et MAGEO sur l'étang 5 à Pontpoint ;
- Suivi du projet de réduction et de compensation des impacts des travaux d'une desserte agricole à Nanteuil-le-Haudouin ;
- Participation au jury de labellisation des mares remarquables des Hauts-de-France (groupe mares régional) ;
- Diagnostic et propositions d'actions sur l'ancienne carrière de Fosses ;
- Participation à un atelier technique pour la rédaction du Plan Régional d'Action Libellules des Hauts-de-France ;
- Participation au comité technique du projet OIZH'EAU porté par la Fédération départementale des chasseurs de l'Oise ;
- Contribution au projet de classement en forêt de protection du massif de Montmorency ;
- Participation à la formation technique Biodiversité de la Délégation Inter-Services pour l'Eau et la Nature de l'Oise ;



COMMISSIONS

Patrimoine naturel et réseaux écologiques, Architecture/Urbanisme/Paysage, Forêt/Filière bois, Ressources naturelles/Energie/Climat



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Communes et SICGPOV, Régions, Départements et services de l'Etat, Seine Nord Europe



CONTACTS

Coline LEPACHELET,
Jean-Luc HERCENT,
Thibaud DAUMAL,
Guilhem MASCARELL

QUELQUES CHIFFRES

31 dossiers suivis ou conseils donnés en environnement, indépendamment des avis officiels donnés sur des projets.



COÛT DE L'ACTION
Fonctionnement



- Accompagnement de RTE dans la gestion de la végétation sous les lignes de son réseau ;
- Contribution aux démarches de la FREDON vis-à-vis du Frelon asiatique, des processionnaires du chêne et du pin, de la Berce du Caucase et de l'Ambroisie à feuille d'armoïse.

■ En matière d'aménagements hydrauliques :

- Suivi des études sur les berges de l'Ysieux à Chaumontel ;
- Suivi des études sur l'Île de la Thève à Lamorlaye ;
- Participation au forum des acteurs de l'eau des vallées de l'Oise et aux travaux du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) sur l'Oise ;
- Suivi de l'étude d'identification des zones humides du territoire du SAGE Croult/Enghien/Vielle Mer ;
- Participation aux échanges sur le diagnostic du réseau hydrographique à Mont-L'Évêque.

■ En matière de carrières, de déchets, d'énergie :

- Suivi du projet d'installation de stockage de déchets inertes dans l'ancienne carrière du Haut Montel à Brasseuse ;
- Participation aux commissions de suivi des Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux de Villeneuve-sur-Verberie et de Saint-Maximin.

■ En matière de déplacements et d'infrastructures de transport :

- Conseils sur l'étude de la circulation à Coye-la-Forêt ;
- Participation aux ateliers du programme Moby mis en place par la Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;
- Contribution au projet de création d'une voie verte entre Senlis et Chantilly.

■ En matière de politique climat / énergie :

- Participation aux Plans Climat Air énergie territoriaux encore en cours d'élaboration de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des trois Forêts, de la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise et de la communauté de communes Thelloise ;

Par ailleurs, le Parc naturel régional est membre des Commissions départementales Nature, Paysage et Sites de l'Oise et du Val d'Oise, de la Commission régionale de la Forêt et des Produits Forestiers des Hauts-de-France, des Commissions régionales de l'économie agricole et du monde rural des Hauts-de-France et d'Île-de-France, des Commissions régionales agro-environnementales et climatiques des Hauts-de-France et d'Île-de-France ainsi que des Comités régionaux biodiversité des Hauts-de-France et d'Île-de-France.



Chapelle des Marais à Nanteuil-le-Haudouin

PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL



COMMISSION

Patrimoine historique et culturel



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Communes, Service patrimoine de Creil, association Histea



MAÎTRE D'ŒUVRE

bureau d'étude PAKT



CONTACT

François-Xavier BRIDOUX

Inventaire du patrimoine des nouvelles communes

Calendrier : février à novembre 2021

Depuis près de 15 ans, le Parc naturel régional réalise des travaux d'inventaire du patrimoine, afin de parfaire la connaissance de son territoire. Il intervient selon une démarche scientifique et dans un souci de cohérence. Cet inventaire permet de mieux connaître le patrimoine local, son importance historique, architecturale, esthétique, culturelle, de constater son état actuel et d'anticiper des travaux de restauration à venir.

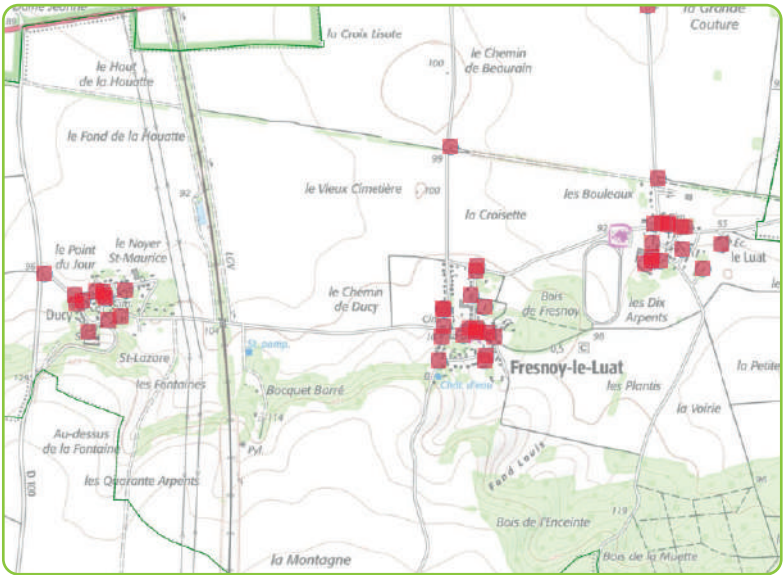
Lors de cette 6e phase, il s'agissait de proposer aux communes nouvellement entrées dans le Parc naturel régional le recensement de leurs richesses.

La méthode suivante a été appliquée :

- Consultation de la documentation locale ;
- Organisation de 5 réunions avec les élus et historiens locaux ;
- 1 à 4 journées d'enquête et de relevés de terrain par commune ;
- Traitement des informations, description et géolocalisation des éléments répertoriés.

4 nouvelles communes de l'Oise, jamais recensées par aucun organisme, ont été sélectionnées : Saint-Vaast-de-Longmont, Auger-Saint-Vincent, Fresnoy-le-Luat et Nanteuil-le-Haudouin. En complément, **l'inventaire de la commune de Creil**, sur laquelle 23 fiches seulement avaient été rédigées précédemment, **a été complété**.

Cet inventaire est maintenant accessible à tous, sur le Système d'Information Géographique du Parc. Il est à la disposition des services municipaux, des élus, des habitants, des touristes. Il est un préalable nécessaire aux futures actions et pourra être valorisé par la réalisation de plaquettes, de panneaux, de livrets ou de visites guidées.



Exemple de cartographie d'un inventaire

COÛT DE L'ACTION

28 130 €

QUELQUES CHIFFRES

4 nouvelles communes inventoriées

1 inventaire complété

11 journées de terrain

269 fiches réalisées

1051 photographies archivées

Inventaire des bornes armoriées

Calendrier : juin 2020 à octobre 2021

Les massifs forestiers de Chantilly et d'Halatte abritent un élément majeur du patrimoine : **des bornes armoriées**. Il était nécessaire de faire un état des lieux le plus exhaustif possible de ces grandes pierres habilement taillées.

Fort de relevés que les historiens locaux Roger Bechet et Jacques Peloye avaient transmis au Parc naturel régional de 2007 à 2010, **un inventaire exhaustif d'une partie d'entre elles a été réalisé en 2020**.

Des recherches en archives ont permis de retrouver des documents précieux et des plans d'époque, des enquêtes de terrain ont été l'occasion de recenser de façon plus précise un certain nombre de ces bornes de la forêt de Chantilly. La recherche s'est concentrée sur un secteur particulier : les bois du prieuré de St-Nicolas d'Acy, sur la commune d'Avilly-St-Léonard. 54 bornes existaient alors, il n'en reste que 48 sur place, 2 ayant été déplacées et 4 ayant disparu. 3 autres bornes, proches et liées à ce réseau-ci, ont également été incluses dans l'étude.

Les nombreuses informations tirées de cette enquête ont été traitées, triées, analysées. Il en a été tiré un long **article, publié à la fin de l'année 2020 dans la revue d'histoire locale « Les cahiers de Chantilly, n°13 »**.

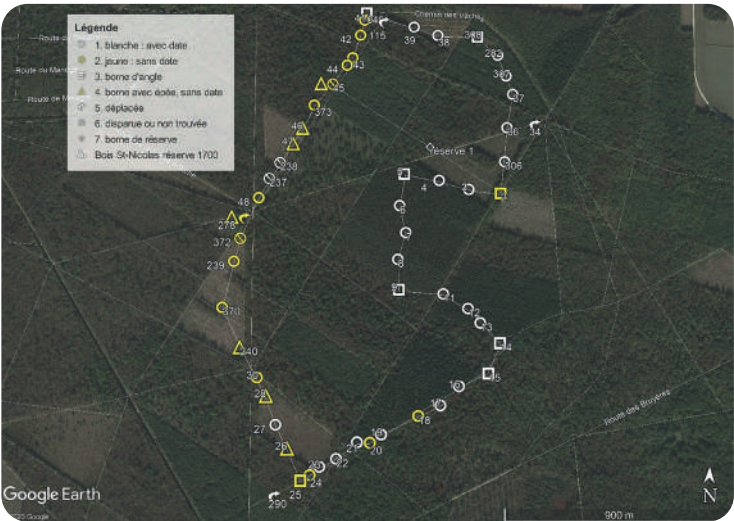
Une randonnée guidée, dont la date initiale a été décalée pour cause de Covid, a été **organisée le 18 octobre 2021**, rassemblant plus d'une vingtaine de participants. L'inventaire se poursuit et d'autres articles sont en préparation.



**COMMISSION**
Patrimoine historique et culturel

**PARTENAIRES SPÉCIFIQUES**
Département d'Histoire Locale de la Médiathèque de Chantilly, Archives du musée Condé, archives de la Société historique et archéologique de Senlis, Mme et M Vignaud

**CONTACT**
François-Xavier Bridoux



Géolocalisation des bornes



Borne armoriée du Prieuré de Saint Nicolas d'Acy

QUELQUES CHIFFRES

57 bornes inventoriées	5 réunions / rendez-vous	3 journées aux archives du musée Condé	11 demi-journées de terrain	583 photographies archivées
-------------------------------	---------------------------------	---	------------------------------------	------------------------------------

COÛT DE L'ACTION
Fonctionnement



COMMISSION

Patrimoine historique
et culturel



PARTENAIRES
SPÉCIFIQUES

Communes, particuliers



CONTACTS

Philippe MEURANT et
François-Xavier BRIDOUX

Programme de réhabilitation du patrimoine rural

Calendrier : janvier à décembre 2021

Chaque année, le Parc naturel régional finance et accompagne techniquement communes et privés dans un programme de réhabilitation de leur patrimoine rural.

Pour le programme 2021, ce sont **6 projets de restauration qui ont été retenus** :

- Une serre d'agrément XIX^e s. à la Chapelle-en-Serval ;
- Les berges maçonnées d'une mare à Montépilloy ;
- Une petite serre XIX^e s. au château de la Motte à Luzarches ;
- Un pigeonnier du XVIII^e s. au hameau de Moru à Pontpoint (tranche I – charpente) ;
- Un mur en briques à Avilly-Saint-Léonard ;
- Des plaques de cochers.

En 2021, les **restaurations** suivantes ont été **réalisées** :

- Le calvaire du cimetière de Pont-Sainte-Maxence ;
- Le mur de clôture de l'église de Noisy-sur-Oise ;
- Le monument aux morts de 1870 à Pont-Sainte-Maxence ;
- Le puits Napoléon dans le domaine du Lys à Lamorlaye.

Zoom sur : « les plaques de cocher »

Ici et là, sur les murs de nombreuses maisons anciennes se trouvent encore accrochées quelques vieilles plaques en fonte rouillées. Bien que devenues presque illisibles, elles rappellent la mise en place de la signalisation routière locale en France, à partir de 1846. Ces « plaques indicatrices », appelées de nos jours « plaques de cocher » étaient situées à une hauteur de 2,5 à 3 mètres pour être vues par les cochers des diligences de l'époque. Implantées sur les grands axes, elles ont été progressivement supplantées au milieu du XX^e s. par les panneaux « Michelin ». On en trouve encore une quarantaine sur l'ensemble du Parc naturel régional. Une dizaine d'entre elles va bénéficier d'une restauration complète avec démontage, sablage, traitement anti-rouille, remise en peinture fond bleu et lettrages blancs, et enfin repose.



COÛT DE L'ACTION

100 087 €

QUELQUES CHIFFRES

6 dossiers retenus
par la Commission

4 restaurations
réalisées

Circuit d'interprétation des patrimoines Chantilly

Calendrier : janvier à septembre 2021

Depuis une douzaine d'années, en parallèle des plaquettes de découverte des villages ou de livrets thématiques, des circuits d'interprétation des patrimoines ont été créés dans les grandes villes du territoire : Pont-Sainte-Maxence, Senlis, Luzarches.

La municipalité de Chantilly avait créé, il y a une quinzaine d'années, 3 circuits d'interprétation des patrimoines. Devenus vieillissants et démodés, la commune souhaitait les renouveler et les améliorer.

Le premier circuit, qui part de la gare et va au château en passant par le centre-ville a été réalisé : **24 plaques de lave imprimées et émaillées ont été installées le long de ce parcours**, sur 21 mâts déjà existants encore en bon état.

En sus, **6 capsules sonores numériques** ont été conçues. Ces récits, avec dialogues, ambiances sonore et musicale, bruitages ont une durée moyenne de 2 minutes 30 s. Elles sont accessibles par le grand public via des QR-codes collés sur les pieds des mats, et audibles au moyen d'un smartphone avec accès Internet.

Les panneaux et les capsules sonores ont été dévoilés à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, le samedi 18 septembre 2021, lors d'une inauguration officielle.



COMMISSION

Patrimoine historique et culturel



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Service patrimoine de Chantilly, musée Condé



MAÎTRES D'ŒUVRES

studio Cirsé (conception), société Empreinte (fabrication), société Akken (capsules sonores)



CONTACT

François-Xavier BRIDOUX



QUELQUES CHIFFRES

24 panneaux

6 capsules sonores

2 visites virtuelles avec vues à 360° et commentaires.

COÛT DE L'ACTION

19 627 €



- **COMMISSION**
Patrimoine historique
et culturel
- **PARTENAIRES
SPÉCIFIQUES**
Elus et services des
communes,
- **MAÎTRE D'ŒUVRE**
Studio Catherine Szpira
- **CONTACT**
François-Xavier BRIDOUX

Edition de 5 nouvelles plaquettes de découverte des villages

Calendrier : janvier à décembre 2021

Le Parc naturel régional a publié près d'une trentaine de plaquettes de découverte de ses villes et villages.

En 2021, une nouvelle série a été réalisée et a concerné les communes de Lamorlaye, Saint-Maximin, Raray et Ver-sur-Launette. D'autre part, à la suite de sa fusion, la municipalité de Villers-Saint-Frambourg-Ognon a souhaité actualiser son ancienne plaquette.

Ces documents exposent de manière synthétique les richesses patrimoniales d'un village. Ils se présentent sous la forme d'un dépliant en 3 volets, avec un extrait de carte IGN à l'intérieur, permettant de repérer le parcours et les différents éléments de patrimoine décrits. Les sites peuvent être observés dans l'ordre de la promenade suggérée, ou dans le désordre.

Le Parc naturel régional prend tout à sa charge et travaille de concert avec les communes. 5 000 exemplaires de chaque plaquette sont édités et répartis entre la commune concernée, les offices de tourisme alentours et les sites importants.

3 plaquettes précédentes, dont les stocks étaient épuisés, ont pu être rééditées par la même occasion (Roberval/Rhuis n°5, Asnières-sur-Oise n°19, Coye-la-Forêt n°27).



COÛT DE L'ACTION

5 736 €

QUELQUES CHIFFRES

4 nouvelles plaquettes 1 mise à jour 3 rééditions



**ARCHITECTURE /
URBANISME / PAYSAGE**



Fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal

Calendrier : janvier à décembre 2021



COMMISSION

Architecture, Urbanisme, Paysage



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

communes, association, Sictaub



CONTACT

Solange DUCHARDT

Le fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal permet de mettre en œuvre des projets écologiques et paysagers dans les communes et chez les partenaires privés.

Une convention annuelle avec Odile VISAGE paysagiste, a été passée pour la réalisation d'études de plantation et de conseils auprès des communes afin d'assister la chargée de mission Paysage du Parc naturel régional sur des questions liées au végétal (gestion différenciée des espaces verts, fleurissement durable, plantations d'arbres et d'arbustes...).

En 2021, 12 structures ont bénéficié de ce fonds :

■ **SICTEUB** (Syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des eaux usées des bassins de la Thève et de l'Ysieux) : **Fourniture de matériel et pose d'une clôture et d'un abri** en vue d'une future gestion alternative à l'entretien mécanique des espaces paysagers clos par de l'écopâturage.

■ **CREIL : Fleurissement du cimetière** du Plessis-Pommeraye dans le cadre du programme d'actions 2019 pour la valorisation paysagère et la gestion des cimetières. Un chantier participatif d'une demi-journée, organisé le 9 octobre, a permis d'initier la plantation de 5000 plantes vivaces dans les intertombes sur un îlot de concessions en pleine terre. Les agents techniques étaient chargés de finaliser la plantation.

■ **AVILLY-SAINT-LEONARD : Plantation d'une haie** pour améliorer l'aspect de son école de la Nonette située au cœur du village, actuellement clôturée par un grillage sans brise-vue.

■ **ERMENONVILLE** : En 2019, un verger a été planté avec le soutien financier et technique du Parc naturel régional rue Léon Martin. Pour poursuivre la valorisation de cette parcelle, l'ADSE (Association pour la Défense du Site d'Ermenonville) a proposé en partenariat avec la municipalité de planter **une haie libre le long de la clôture**.

■ **SURVILLIERS : Expertise de 59 peupliers d'Italie vieillissants**, et pas toujours appropriés aux situations urbaines menaçant les habitations et l'église à proximité. L'arboretum, rue Jean Jaurès près de la piscine, mériterait d'être revalorisé. Afin de prendre la décision la plus appropriée, la municipalité a souhaité faire expertiser ses arbres. Elle envisage bien sûr d'en replanter si elle devait être amenée à en abattre certains.

■ **FOSES : Abattage de peupliers d'Italie vieillissants et dangereux et plantation d'arbres** chemin de Beaumont en limite du collège Stendhal. L'Acer campestre ou érable champêtre a été retenu pour le remplacement des peupliers.

QUELQUES CHIFFRES

10 projets de plantation

1 étude paysagère

4 expertises sur les arbres

1 dispositif pour l'éco-pâturage

COÛT DE L'ACTION

53 612 €

■ **VILLERS-SAINT-FRAMBOURG - OGNON** : Expertise sur 10 tilleuls de la place de la mairie car la commune envisage des travaux d'aménagement de la place de la Mairie et de la place Paul Darras.

■ **COYE-LA-FORET** :

- **Plantation de deux zones** autour de l'école des Bruyères.
- **Expertise de 72 tilleuls** de la rue d'Hérivaux **et de 28 tilleuls** de la place Blanche afin d'orienter le choix du scénario à privilégier dans le cadre d'une étude sur la « gestion alternative des eaux pluviales »

■ **SAINT-MAXIMIN** : Etude paysagère pour l'aménagement d'une promenade entre le bourg de Saint-Maximin et le pont de Saint-Leu-d'Esserent.

■ **CHAUMONTEL** : Plantation de 20 arbres et 20 arbustes dans le parc communal.

■ **NOINTEL** : Expertise de 151 tilleuls qui confèrent une identité particulièrement originale et de grande valeur à la commune qui souhaiterait connaître l'état d'une partie de son patrimoine arboré et organiser son remplacement progressif.

■ **PONPOINT** : Eradication de la Renouée du Japon aux abords du lavoir Saint-Paterne qui fait par ailleurs l'objet d'une restauration menée également par le Parc naturel régional.



4 communes ont bénéficié de l'accompagnement d'Odile Visage :

- **JAGNY-SOUS-BOIS** : Requalification d'un talus détérioré en entrée de village.
- **APREMONT** : Pour renforcer la qualité paysagère à l'entrée du village, plantations autour du parking, point de départ de randonnées.
- **ORRY-LA-VILLE** : Plantations dans la cour et aux abords de l'école maternelle afin d'améliorer le confort pour les enfants et les enseignants par l'apport d'ombre et en proposant des espaces de jeux plus variés que ceux existants.
- **MORTEFONTAINE** : Plantations pour valoriser les abords de l'église actuellement constitués d'une simple pelouse et d'un conifère.



Plantation participative de vivaces au cimetière de Creil



COMMISSION

Architecture, Urbanisme,
Paysage



**PARTENAIRES
SPÉCIFIQUES**

12 communes



MAÎTRES D'ŒUVRES

Paysagistes concepteurs :
Paysage, Champ libre,
A ciel ouvert



CONTACT

Solange DUCHARDT

Valorisation paysagère et gestion des cimetières dans le cadre de l'objectif zéro phyto

Calendrier : janvier à décembre 2021

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi du 18 août 2015, relative à la transition énergétique pour la croissance verte, interdit l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries accessibles au public, excepté les « espaces à contraintes » dont font partie les cimetières. La nouvelle réglementation concernant l'interdiction de l'utilisation de ces produits dans les cimetières sera effective à partir du 1^{er} juillet 2022.

La gestion des cimetières sans produits désherbants est difficile étant donné le peu de moyens dont disposent les petites communes. Le PNR Oise – Pays de France a ainsi proposé un programme d'actions visant à aider les communes à modifier leurs pratiques.

Ce programme se déroule en 2 tranches. Suite à un appel à candidatures 12 communes ont répondu favorablement. 6 premières communes ont bénéficié de cette aide (Apremont, Creil, Fosses, Lamorlaye, Montagny-Sainte-Félicité et Ver-sur-Launette) entre 2020 et 2021. 6 autres études démarrent en février 2022 à Asnières-sur-Oise, Barbery, Coye-la-Forêt, Fleurines, Orry-la-Ville, Saint-Vaast-de-Longmont.

Afin de sensibiliser les habitants, élus, agents techniques aux transformations nécessaires de leur cimetière les actions suivantes ont été entreprises :

- **Plantations participatives** de vivaces à Creil et Montagny-Sainte-Félicité et de plusieurs arbres à Ver-sur-Launette en présence des élus et de quelques habitants ;
- **Initiation à la reconnaissance des plantes locales** proposée dans le cimetière de Montagny-Sainte-Félicité aux élus et agents des communes intéressées ;
- **Visite de 4 cimetières du PNR du Vexin français.** Y étaient invités les élus et agents des communes participant aux programmes « cimetières ». Une vingtaine de personnes a participé à cette visite. Le service de communication d'Asnières-sur-Oise a tourné une vidéo qui relate les visites ;
- **28 fiches techniques sur l'aménagement et la végétalisation des cimetières** ont été éditées et distribuées aux élus et agents communaux.



Visites d'étude de cimetières dans le PNR du Vexin français

COÛT DE L'ACTION

3 627 €

QUELQUES CHIFFRES

3

plantations

5000

vivaces

28

fiches
techniques

Etude d'aménagement de la plaine de Gouvieux

Calendrier : juin 2021 à décembre 2021

Un « projet de trame verte et de loisirs » a été amorcé dans le secteur de la plaine de Gouvieux à l'ouest de la ville entre la Plaine de jeux et l'Oise, la Nonette et le bois des Bouleaux. Deux DUP sont en cours pour l'acquisition de parcelles afin de réaliser ce projet.

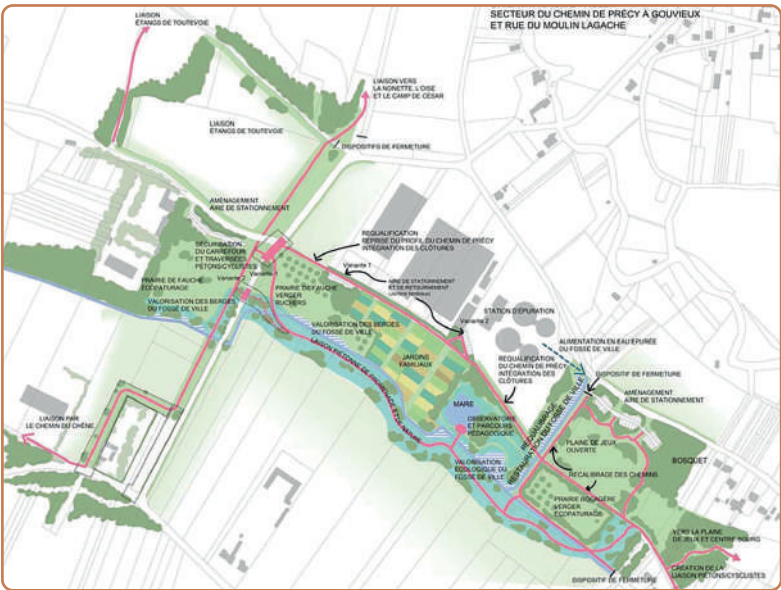
Le bois des Bouleaux, les étangs de Touthoie, les jardins familiaux, les bords de la Nonette et les nombreux chemins en font déjà un pôle d'attraction pour les gouvieuxiens et les promeneurs de passage. Il s'agit aujourd'hui de **valoriser l'ensemble, de paysager certains espaces laissés en friche et de créer des liaisons piétonnes, d'organiser le stationnement** en l'intégrant au mieux dans le site, **de reconstituer des espaces de nature** dont des zones humides, accueillants pour la faune et supports pédagogiques pour les visiteurs et les écoles.

L'étude se déroulera en 2 phases :

- Phase 1 – diagnostic et scénarios d'aménagement ;
- Phase 2 – développement d'un scénario avec des variantes, estimation des coûts.

Le diagnostic et les scénarios d'aménagement ont été présentés en mairie au mois de septembre 2021.

Une réunion technique a été organisée avec les partenaires concernés par le projet afin d'envisager une alimentation du fossé en eaux pluviales provenant de la station d'épuration et de la ville. L'étude se poursuit en 2022.



COMMISSION

Architecture, Urbanisme, Paysage



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

commune de Gouvieux, SICTEUV, Syndicat du Sage de la Nonette, Conservatoire d'espaces naturels des Hauts de France, Agence de l'Eau Seine Normandie, Suez



MAÎTRE D'ŒUVRE

PAYSAGES paysagistes concepteurs



CONTACT

Solange DUCHARDT

COÛT DE L'ACTION

16 506 €



COMMISSION

Architecture, Urbanisme,
Paysage



**PARTENAIRES
SPÉCIFIQUES**

les communes d'Asnières-
sur-Oise, Coye-la-Forêt,
Mours, Saint-Martin-du-
Tertre, Senlis, Viarmes,
Chantilly, Plailly, l'Agence
de l'Eau Seine-Normandie,
le SAGE de La Nonette,
SICTEUB



MAÎTRES D'ŒUVRES

A Ciel Ouvert + Urban
Water, Champ Libre + GTA
Environnement, Paysages +
SEGI



CONTACT

Solange DUCHARDT

Etudes pour des aménagements paysagers intégrant une gestion alternative des eaux pluviales

Calendrier : depuis septembre 2020

Limiter l'imperméabilisation des secteurs urbanisés permet d'infiltrer les eaux pluviales au plus près de la source et d'éviter que ces eaux ne se chargent en pollution. Les espaces verts, mares, trottoirs enherbés, noues, toits végétalisés, chaussées drainantes sont quelques exemples de techniques de gestion alternative et durable du pluvial qui participent à l'aménagement paysager de la commune.

Il s'agit aujourd'hui, non seulement de produire des aménagements plus respectueux de l'environnement, et moins onéreux, et de supprimer, là où c'est possible, le suréquipement constaté pour :

- redonner de la perméabilité aux surfaces urbanisées, en optimisant la largeur des voiries existantes, en supprimant l'imperméabilisation au profit d'espaces végétalisés ou en rendant perméables des surfaces imperméables (surfaces de stationnement des véhicules, par exemple),
- permettre aux eaux pluviales de se diriger vers des dispositifs d'épuration naturels (accotements enherbés, noues végétalisées, espaces verts en creux, ...), en supprimant les bordures et bordurettes.

Ces mesures auront pour effet de réduire les débordements des réseaux, en période d'orages par exemple, de restaurer la nature en ville, et par là même de rafraîchir la ville (lutte contre les îlots de chaleur).

Le Parc naturel régional a lancé fin 2020 une première tranche d'études qui a concerné les communes d'Asnières-sur-Oise, Coye-la-Forêt, Mours, Saint-Martin-du-Tertre, Senlis et Viarmes. Fin 2021, une deuxième tranche a été lancée pour les communes de Chantilly et Plailly. Le financement est assuré à 50% par l'Agence de l'eau Seine Normandie, 20 % par les communes, le restant étant à la charge du PNR.

Ces études ont établi, pour chaque commune :

- **un projet global**, suite à un diagnostic et un travail de terrain qui se présente sous la forme d'un plan d'actions (cartographie et description), avec les moyens techniques et financiers à mobiliser par la commune, site par site, pour mener à bien ce plan d'actions.
- **un catalogue de principes de réaménagements** possibles, illustré d'exemples pris dans la commune d'étude (suppression de bordures ou bordurettes, remplacement d'un enrobé par un accotement végétalisé, mise en place d'une noue, reprofilage en creux d'un espace vert, réduction de la largeur d'une chaussée, désimperméabilisation d'un parking ou de places de stationnement, création d'une mare, ...).
- **Des projets de réaménagement sur quelques sites**, retenus par les élus de la commune. Cette tranche présente un caractère pré-opérationnel pour permettre à la commune d'engager rapidement une phase de travaux.

Les études de Coye-la-Forêt, Viarmes et Mours sont terminées. Celles d'Asnières-sur-Oise et Saint-Martin-du-Tertre nécessitent une réflexion particulière sur la cour de l'école (en cours). L'étude de Senlis est toujours en cours.

QUELQUES CHIFFRES

8 communes
concernées

COÛT DE L'ACTION

269 994 €

Elaboration de cahiers de recommandations architecturales

Calendrier : janvier à décembre 2021

Le cahier de recommandations architecturales est un document pratique et pédagogique permettant de répondre utilement aux interrogations de pétitionnaires pour l'entretien de leur bâti et lors de demandes d'autorisation de travaux et de permis de construire.

Il est composé d'un ensemble de fiches spécifiques à chaque village qui détaillent les différents types architecturaux présents dans le village, jusque dans le détail des éléments (ouvertures, couleurs, toitures...) et donnant des recommandations aux particuliers souhaitant réaliser des travaux sur leur bâti.

En outre, le cahier comporte des fiches sur :

- les typologies de jardins ;
- l'entretien du patrimoine bâti ;
- une sensibilisation à l'architecture contemporaine ;
- une sensibilisation à l'approche environnementale ;
- les aspects réglementaires.

Chaque commune doit, in fine, pouvoir disposer d'un cahier de recommandations architecturales qui lui soit propre.

Elle peut annexer le cahier à son document d'urbanisme communal, à l'occasion de l'élaboration ou d'une révision de son plan local d'urbanisme (PLU). A défaut, elle peut lui donner une traduction réglementaire précise dans le PLU.

En 2021, le Parc naturel régional Oise – Pays de France a travaillé sur les cahiers de recommandations architecturales des communes de Saint-Maximin, d'Auger-Saint-Vincent, de Bellefontaine et de Belloy-en-France.



**COMMISSION**
Architecture, Urbanisme, Paysage

**PARTENAIRES SPÉCIFIQUES**
Communes concernées, Architectes des Bâtiments de France de l'Oise et du Val d'Oise

**MAÎTRE D'ŒUVRE**
Ams Stram Gram

**CONTACT**
Philippe MEURANT



QUELQUES CHIFFRES

4 cahiers finalisés, en cours d'impression

COÛT DE L'ACTION

62 620 €



COMMISSION
Architecture, Urbanisme,
Paysage



**PARTENAIRE
SPÉCIFIQUE**
Commune concernée



CONTACT
Philippe MEURANT

Esquisses architecturales pour la rénovation thermique et l'extension de l'école à Précy-sur-Oise

Calendrier : novembre à décembre 2021

La commune de Précy-sur-Oise a pour projet, à très court terme, d'agrandir son école maternelle pour accueillir une classe supplémentaire, de rénover thermiquement l'ensemble du bâti existant et de désimperméabiliser la cour de l'école. Ce projet doit par ailleurs s'inscrire dans une démarche de développement durable :

- rénovation thermique avec emploi de matériaux biosourcés,
- construction de l'extension avec des éco-matériaux issus de filiales locales,
- renaturation de la cour d'école.

La commune de Précy-sur-Oise a souhaité que le Parc naturel régional Oise – Pays de France l'accompagne dans cette démarche globale. Afin de permettre de programmer un projet cohérent et ambitieux de réhabilitation thermique de l'école maternelle et de son extension, dans les meilleures conditions d'intégration et de concertation, à la demande de la commune, le Parc naturel régional Oise – Pays de France a sollicité 2 architectes retenus dans le cadre d'un accord cadre, pour réaliser des esquisses architecturales pour ce projet d'extension - réhabilitation. Les 2 esquisses ainsi réalisées, très différentes dans leur approche technique et architecturale, visent à orienter les élus de la commune de Précy-sur-Oise dans leurs choix.



Atelier ABBA



Atelier Vivarchi

COÛT DE L'ACTION
17 280 €

QUELQUES CHIFFRES
2 esquisses de
projets proposées

Accompagnement à l'élaboration des documents d'urbanisme communaux et supra-communaux

Calendrier : janvier à décembre 2021

L'accompagnement à l'élaboration des documents d'urbanisme permet de s'assurer de la qualité de ces dits-documents. Il s'agit également, à leur demande, de conseiller des maires ou des présidents de structures intercommunales afin d'assurer in fine la compatibilité des documents avec le projet de Charte du Parc.

En 2021, le Parc naturel régional a suivi les procédures suivantes :

► Elaborations / Révisions de PLU / Règlements Locaux de Publicité :

- **Barbery** : suivi de la révision du PLU
- **Fresnoy-le-Luat** : suivi de la révision du PLU
- **Courteuil** : élaboration de la carte communale
- **Mours** : suivi de la révision du PLU
- **Mortefontaine** : mise en œuvre de l'élaboration du PLU
- **La Chapelle-en-Serval** : avis sur la révision du PLU de La Chapelle-en-Serval
- **Saint-Maximin** : suivi de la révision du PLU
- **Asnières-sur-Oise** : suivi de la révision du PLU
- **Verneuil-en-Halatte** : suivi de la révision du PLU
- **Survilliers** : suivi de la révision du PLU
- **Chaumontel** : suivi de la révision du PLU
- **Presles** : suivi de la révision allégée du PLU
- **Vineuil-Saint-Firmin** : suivi de la révision du PLU
- **Senlis** : suivi de la révision du PLU et avis sur le règlement local de publicité

► Elaborations / Révisions de documents supra-communaux :

- SCOT de la Communauté de communes des Pays d'Oise et d'Halatte : suivi de la révision
- Schémas directeurs d'assainissement (Oise et Val d'Oise) du SICTEUB : suivi de réunions



COMMISSION

Architecture, Urbanisme, Paysage



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Services de l'Etat notamment les DDT, communes



CONTACT

Sylvie CAPRON

QUELQUES CHIFFRES

16

collectivités

46

réunions

COÛT DE L'ACTION
Fonctionnement



COMMISSION

Architecture, Urbanisme,
Paysage



**PARTENAIRES
SPÉCIFIQUES**

UDAP de l'Oise et du
Val d'Oise, communes
concernées



CONTACTS

Philippe MEURANT,
Solange DUCHARDT

Conseils en architecture, urbanisme et paysage

Calendrier : janvier à décembre 2021

Le Parc naturel régional assure un suivi des projets d'aménagement. Cette démarche a pour finalité de veiller à la qualité urbaine des projets de développement, dans un souci de privilégier une économie intelligente de l'espace. Le travail de l'équipe du Parc naturel régional en matière **d'accompagnement des élus ou des porteurs de projet porte aussi sur la qualité du patrimoine bâti et du paysage urbain** du territoire.

Durant l'année 2021, le Parc naturel régional Oise – Pays de France a été amené à suivre un certain nombre de dossiers ou à donner des conseils lors de diverses sollicitations.

Parmi ces dossiers, on peut citer les dossiers suivants :

- L'extension de la plateforme logistique LIDL à Barbery ;
- L'aménagement de l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogiques (ITEP) à Fleurines ;
- L'aménagement de deux parkings à Asnières-sur-Oise ;
- Le projet « Action Cœur de ville » à Senlis ;
- La collaboration sur le document de gestion du site classé de la vallée de l'Ysieux (DRIEAT Île-de-France) ;
- L'aménagement de l'îlot Pasteur à Fleurines ;
- L'aménagement du clos de ma Couture à Belloy-en-France ;
- La construction d'une maison de santé à Précý-sur-Oise ;
- La construction d'un hôtel au golf du Lys à Gouvieux ;
- L'aménagement d'une grande propriété à Apremont.
- Le concours portant sur la construction d'un gymnase et d'un dojo à Viarmes ;
- Des conseils en matière de devantures de restaurants à La Chapelle-en-Serval ;
- L'aménagement d'un site de permaculture à Chantilly ;
- Les futurs locaux de l'office de tourisme à Luzarches ;
- Un projet de commerce de proximité à Ermenonville ;
- La mise en valeur des ruines de l'ancien château de Nanteuil-le-Haudouin ;
- La plantation d'une haie champêtre en vue d'une commande via la plateforme « Plantons le décor » à Orrý-la-Ville ;
- La plantation d'une haie champêtre à Charlepont commune de Mortefontaine ;
- L'implantation d'un pylône de radio-téléphonie mobile à Châtenay-en-France.

QUELQUES CHIFFRES

19

projets concernés

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

Fonds pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles et/ou liés à l'activité forestière

Calendrier : janvier à décembre 2021

Le Parc naturel régional a mis en place un fonds pour faciliter l'intégration paysagère des bâtiments agricoles ou liés à l'activité forestière.

Ce fonds peut financer :

- l'étude architecturale d'un projet ;
- une partie du surcoût de construction générée par des efforts d'intégration paysagère (bardage bois, par exemple) ;
- des travaux d'aménagement des abords (plantations etc.) ;
- des travaux de requalification paysagère pour les bâtiments existants.

Au-delà de l'aide financière, le fonds permet également :

- **d'apporter un conseil technique** sur les projets, en proposant des alternatives le cas échéant ;
- **d'assurer la médiation** avec les Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP), la DREAL, la DRIEAT IDF, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, et les services d'instruction des autorisations d'urbanisme.

En 2021, le Parc naturel régional a :

- **rencontré 17 porteurs de projet** : construction de bâtiments agricoles, aménagement des abords d'un bâtiment, construction d'un local de vente directe à la ferme, installation d'un distributeur automatique, délocalisation d'un corps de ferme, installation de serres agricoles... ;
- **reçu 3 demandes d'aide financière** pour un total attribué de 36 602 € :
 - Construction d'un bâtiment de stockage à Mont-L'Évêque avec aménagement des abords ;
 - Construction d'une écurie à Pontarmé : un bâtiment de stockage et un manège pour chevaux ;
 - Aménagement des abords pour l'intégration paysagère d'un poulailler de chair labellisé à Rully.
- **finalisé 1 dossier et versé une aide** de 18 698 €.

Le Parc a été fortement sollicité en 2021 et de nombreux projets sont en cours, le fonds pour l'intégration des bâtiments agricoles a été réabondé. Au moins 4 dossiers de demande de subvention sont attendus en 2022.



COMMISSION

Agriculture/Cheval



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

UDAP, DRIEAT Ile-de-France, DREAL Hauts de France, SARL d'architecture François COLOMBIER, Chambre d'agriculture d'Ile-de-France et Hauts-de-France, Chambre d'Agriculture territoriale de l'Oise



CONTACT

Marie STURMA



Intégration paysagère d'un bâtiment de stockage par un bardage bois

QUELQUES CHIFFRES

17

porteurs de projet

3

dossiers
subventionnés

1

construction
achevée

COÛT DE L'ACTION

18 698 €



Mise en œuvre d’une infrastructure mutualisée pour la saisine par voie électronique des demandes d’actes liés aux droits des sols

Calendrier : janvier à décembre 2021



COMMISSION
Administration, finances, évaluation



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES
Communes de Senlis, Pont Sainte-Maxence, Saint-Maximin et les Communautés de Communes de l’Aire Cantilienne et de Carnelle – Pays de France



CONTACT
Pascal LAMBERT

Dans le cadre de la simplification des relations entre l’Administration et les citoyens, le gouvernement a souhaité que les citoyens puissent saisir leurs demandes d’autorisation d’urbanisme par voie électronique (Lois SVE et ELAN, applicables au 1er janvier 2022).

Depuis 2015, le Parc naturel régional met à la disposition des communes et des communautés de communes de son territoire un logiciel de gestion des actes d’urbanisme en ligne, GEOxalis. Il a donc proposé à ses partenaires de **piloter la mise en place des guichets de saisine par voie électronique (SVE)** sur un serveur mutualisé.

Ce partenariat pour la mutualisation de l’infrastructure permet de réduire considérablement les coûts d’installation et de gestion, mais aussi de garantir la compatibilité entre le guichet SVE, chargé d’offrir un espace au pétitionnaire pour faire sa demande dématérialisée, et GEOxalis qui reste l’outil de gestion des dossiers d’actes liés aux droits des sols.

Le Parc naturel régional, les Communautés de Communes de l’Aire cantilienne, de Carnelle – Pays de France et les communes de Pont-Sainte-Maxence (dans le cadre du SIMOH), Senlis et Saint-Maximin ont donc signé **une convention multipartite** qui précise la répartition de la charge financière du projet, basée sur la population de chaque structure bénéficiaire et met en évidence les économies liées à la mutualisation. A noter que le Parc naturel régional ne participe pas au financement, n’étant pas lui-même utilisateur des guichets SVE.

Le prestataire retenu est l’un des concepteurs du logiciel GEOxalis, la société Opéris, ce qui garantit la bonne compatibilité du futur guichet SVE avec celui-ci.

Le montant global du projet s’élève à 32 000 €, soit une économie de plus de 50% pour les centres d’instruction ADS tout en leur permettant d’avoir chacun leur propre guichet SVE personnalisable et indépendant des autres.

Les guichets ont été installés en novembre 2021 et sont fonctionnels. Il reste maintenant à travailler avec les services de l’Etat pour dématérialiser la consultation de ces derniers lors de l’instruction et ainsi limiter au maximum l’usage des documents papiers.



COÛT DE L’ACTION

32 000 €

QUELQUES CHIFFRES

53% d’économie réalisés grâce à la mutualisation du projet

5000 dossiers traités sous GEOxalis en 2021

50 communes concernées (directement ou indirectement)



**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**



COMMISSION

Agriculture/Cheval



PARTENAIRES
SPÉCIFIQUES

Les producteurs « Oise – Pays de France » (Jean-Louis ALLEMEERSCH, Bernard AUTRICQUE, Christophe BLANCHARD, Delphine BOURRA, Sébastien BRUNEAU, Paul BRUNNER, Yves CHERON, Jean-Philippe COCHET, Willy DARGERÉ, Juliette DE LOMBARDON, Philibert DE MOUSTIER, Jacques et Hubert DELEMOTTE, Jimmy et Isabelle DELIE, Florian DEZOBBRY, Karine FALLOT, Jean-Michel GARSZTKA, Richard et Véronique GRENIER, Nicolas HERVIN, Luc IGUENANE, Ghislain JONNART, Pascale LAUDIJOIS, Jean-Marc PENON, Mathilde PERRICHON, Philippe PETRE, Basile PIOT, Bernard PLAIDEAU, Laurent POINCET, David REMPENAU, David TEILLIER, Martin VANLERBERGHE), SAFER Hauts-de-France et Ile-de-France, Domaine de Chantilly, CRRG Hauts-de-France, CERES Savigny-le-Temple



CONTACT

Marie STURMA

Promotion de la vente en circuit court des productions agricoles locales

Calendrier : janvier à décembre 2021

■ Avec son réseau de producteurs et sa marque « Producteurs Oise – Pays de France » créé en 2011, le Parc naturel régional permet aux consommateurs d'identifier les produits issus d'une production locale et commercialisés en vente directe (vente à la ferme, sur les marchés, en AMAP,...).

Avec 2 nouvelles adhésions en 2021, le réseau compte aujourd'hui 30 producteurs qui proposent une large variété de produits : miel, légumes maraîcher, champignons, endives, confitures, fruits rouges, pommes et poires, jus de fruits, viande, tisanes,...

Une réunion organisée en avril 2021 a permis de :

- fédérer le réseau des Producteurs Oise – Pays de France ;
- présenter le programme d'actions prévu pour l'année ;
- échanger autour des outils de communication.

En 2021, 7 nouvelles enseignes (3 dans le Val-d'Oise et 4 dans l'Oise) ainsi qu'une enseigne de renouvellement ont été installées. De plus, 7 bâches personnalisées grand format, équivalent à de la signalétique temporaire indiquant l'ouverture d'un nouveau point de vente à la ferme, ont été financées par le Parc naturel régional.

■ Plusieurs actions de communication et de sensibilisation ont eu lieu auprès du grand public :

- l'édition d'un livret de recettes locales qui a fait suite au concours de recettes organisé lors de l'évènement « Goûtons notre territoire » en 2019. Edité à 5 000 exemplaires et mis à disposition gratuitement sur l'ensemble du territoire, 22 recettes d'amateurs y sont répertoriées, toutes réalisées à partir de produits que l'on retrouve sur le territoire. Le chef Dorian Wicart de la Grange aux Loups et Bertrand Alaïme de l'Atelier de la Chantilly se sont également prêtés à l'exercice.
- la mise à jour de la plaquette de présentation des producteurs Oise – Pays de France avec l'extension du périmètre du Parc naturel régional et l'adhésion de nouveaux producteurs. L'intégralité du document a été revue avec une nouvelle conception graphique et a été édité à 5 000 exemplaires pour une diffusion à la fin de l'année 2021.
- l'organisation de la Fête du Terroir qui s'est tenue les 26 et 27 juin 2021 au cœur du Château de Chantilly, partenaire de l'évènement. 4 500 visiteurs sont venus à la rencontre des 35 exposants dont 12 « producteurs Oise – Pays de France », et ont participé aux animations autour de l'alimentation locale.
- la participation à une soirée-débat autour de la thématique « Agriculture locale, nourriture de demain ? » organisée par les Ecocitoyens de Gouvieux.

COÛT DE L'ACTION

95 977 €

QUELQUES CHIFFRES

2 nouveaux producteurs adhérents

1 évènement sur l'alimentation locale

5 000 plaquettes de présentation des producteurs

■ Le Parc naturel régional Oise - Pays de France accompagne **les porteurs de projets agricoles** que ce soit en termes d'installation, de diversification ou de valorisation de l'activité agricole. En 2021, 14 porteurs de projet ont contacté la chargée de missions Agriculture afin d'avoir un conseil technique et/ou financier :

- 2 projets de valorisation des produits agricoles en lien avec la commercialisation de proximité et la restauration collective ;
- 1 projet de diversification en circuits courts ;
- 11 projets d'installation (maraîchage, permaculture, ferme pédagogique, élevage) dont 5 projets portés par des communes.



■ Un diagnostic du foncier agricole des exploitations agricoles du territoire a été réalisé par les SAFER Hauts-de-France et Ile-de-France.

Il avait pour objectifs d'identifier :

- Du foncier agricole vacant pouvant accueillir une installation agricole ;
- Des exploitations agricoles fragilisées ou en transmission pouvant être cédées à des porteurs de projets d'ici les 5 prochaines années ;
- Les exploitations agricoles intéressées par la diversification agricole (accueil de projet ou diversification de la production).

Ce diagnostic a été réalisé grâce à la conduite de 48 entretiens auprès des agriculteurs. Ils ont permis de recueillir les informations sur 56 exploitations, représentant 5 750 hectares. Un rapport de présentation du diagnostic a été transmis au PNR accompagné des fiches individuelles d'entretien.

D'autre part, un **diagnostic du foncier agricole communal** a été réalisé dans le cadre d'un stage ingénieur d'une durée de 6 mois au sein du Parc naturel régional. L'objectif était d'identifier les communes en capacité d'accueillir une installation agricole sur du foncier communal afin de favoriser le développement des circuits courts de proximité. Ce premier diagnostic met en évidence une faible disponibilité du foncier communal malgré des communes dynamiques sur le sujet. Un rapport complet a été rédigé par la stagiaire avec une fiche diagnostic par commune.

Ces deux diagnostics ont été présentés aux membres de la Commission Agriculture – Cheval lors de la séance du 20 septembre 2021. L'ensemble des résultats et des livrables sera communiqué courant 2022.

■ Le Parc naturel régional apporte son **soutien aux filières agricoles et à la préservation de variétés légumières**. C'est dans ce cadre qu'une réflexion autour de la réhabilitation de la culture du Navet de Viarmes a été lancée en concertation avec le Centre d'Études et de Recherches sur l'Environnement de Savigny-le-Temple et ENRx. Le navet de Viarmes est une culture maraîchère historique du territoire. Longtemps cultivée dans les plaines de Viarmes, cette culture a été abandonnée au profit du navet boule bien connu aujourd'hui. En 2009, ce légume a été mis en préservation et a été cultivé quelques années au cœur de l'Abbaye de Royaumont à Asnières-sur-Oise. Un groupe de travail : le CERES, le Centre Régional de Ressources Génétiques des Hauts-de-France, Marc Bouché (multiplicateur de semences), 3 producteurs du territoire et l'Abbaye de Royaumont a été constitué pour remettre en culture ce navet dans des exploitations maraîchères du territoire.

QUELQUES CHIFFRES

5 000
livrets de recettes
locales

7 rencontres
pour des projets
agricoles

2 diagnostics
fonciers

14 porteurs
de projet



COMMISSION

Comité d'audition et de programmation LEADER



PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Région Hauts-de-France,
Agence de Services et de
Paieement, EPCI, chambres
consulaires



CONTACT

Florian KLINGELSCHMIDT

Programme LEADER

Calendrier : janvier à décembre 2021

Depuis 2018, le Parc porte un programme européen LEADER, qui lui permet d'apporter un soutien technique et financier à des projets, publics ou privés, répondant aux enjeux spécifiques du territoire. Les thématiques ciblées sont : la valorisation du patrimoine, le tourisme vert, l'hébergement touristique, le commerce de proximité et les circuits courts agricoles. L'enveloppe globale du programme est de 1 589 000 € de fonds européens (FEADER).

29 nouveaux porteurs de projets ont pris contact avec l'animateur LEADER au cours de l'année et ont ainsi bénéficié d'un premier conseil sur leur projet. **9 ont déposé une demande d'aide.**

5 porteurs de projets ont présenté leur projet au comité d'audition, qui leur a donné un **premier avis favorable**, ce qui correspond à environ **260 000 € de FEADER fléchés** :

- L'office de tourisme Chantilly-Senlis : « Chantilly le Rocher des Trésors », un **spectacle retraçant l'histoire du Château de Chantilly** en combinant vidéo mapping et pyrotechnie ;
- La ville de Senlis : « Voyage au temps des premiers rois de France », une **étude pour la création d'un circuit historique** immersif à travers une dizaine de sites majeurs du centre-ville de Senlis ;
- M. Frédéric GAMBLIN : « Les ECO-LOGIS », la **rénovation d'un bâtiment** dégradé pour créer deux gîtes à Lamorlaye, dans une démarche de développement durable ;
- SCEV Le Vignoble de Montépilloy : en vue de la création d'une exploitation viticole, **plantation de 2 hectares de vigne** pour produire du vin blanc en agriculture biologique ;
- M. Jean-Baptiste VIAL : « M comme Miel », l'**installation d'une exploitation apicole** sur le secteur Chantilly-Lamorlaye, produisant un miel responsable et de grande qualité, vendu localement.



Final du spectacle "Chantilly, le Rocher des Trésors"

Le programme prenant fin en 2022, la Région Hauts-de-France a publié un appel à manifestation d'intention pour identifier les territoires candidats à un nouveau programme LEADER sur la période 2023-2027. Le Parc naturel régional a répondu favorablement à cet appel, qui sera ensuite suivi, au courant de l'année 2022, d'une phase d'élaboration d'une nouvelle stratégie en concertation avec les partenaires publics et privés du territoire. Si la candidature du territoire est retenue par la Région, un nouveau programme LEADER pourra donc démarrer dès 2023.

QUELQUES CHIFFRES

COÛT DE L'ACTION
Fonctionnement

29

nouveaux porteurs de
projets accompagnés

260 000 €

de FEADER fléchés



TOURISME



COMMISSION
Tourisme



**PARTENAIRES
SPÉCIFIQUES**
Les communes de Luzarches
et Chaumontel



MAÎTRE D'ŒUVRE
SODEREF



CONTACT
Brigitte Souverain

Aménagement et jalonnement d'un itinéraire de randonnée vélo, V4

Calendrier : mars à septembre 2021

4 itinéraires de randonnée vélo tout chemin sont aujourd'hui proposés par le Parc naturel régional sur son territoire, ces 4 boucles ayant fait l'objet d'une édition sous forme de fiches.

Pour faciliter la découverte de ces circuits, il est apparu nécessaire de sécuriser les cheminements en aménageant les chemins et les carrefours dangereux et de jalonner ces itinéraires. **La sécurisation d'une partie de la boucle V4: « Découvrons une abbaye, des villages, des lavoirs, ... » a eu lieu en 2021.** Le chemin qui va de Luzarches à Chaumontel a ainsi été sécurisé pour assurer un roulage pour tous les publics sur 600 m.

Ces travaux ont consisté en la reprise des surfaces d'un chemin rural très pentu avec un reprofilage et une finition en stabilisé sur 5 cm. Une attention particulière a été apportée à la gestion des eaux de pluie. Le jalonnement sera réalisé en 2022.

Les deux communes ont apprécié ces travaux sur un chemin très utilisé par les promeneurs mais aussi par les lycéens qui rejoignent le lycée de Luzarches en venant de Chaumontel.



Chemin après rénovation

QUELQUES CHIFFRES

600m
de chemin aménagé

COÛT DE L'ACTION

162 300 €

Mise à jour et installation de totems d'informations touristiques

Calendrier : septembre à décembre 2021

Pour répondre à sa mission de sensibilisation des visiteurs aux richesses de son territoire, le Parc naturel régional Oise - Pays de France a installé sur son territoire un mobilier informatif aux abords des gares, ainsi qu'aux entrées des principaux sites touristiques et de la Maison du Parc.

2 totems sont mis en place. L'un présente une carte générale, les sites et activités les plus renommés du territoire, l'autre raconte la petite région où il est implanté et les possibilités de randonnées. Les deux totems sont illustrés par des photos et des cartes. Des QR codes permettent également de faire le lien avec l'application de randonnées du Parc naturel régional et avec son site internet touristique.

Avec l'extension du périmètre, les totems ont été mis à jour, les plus abîmés ont été remplacés et de nouveaux totems ont été installés dans les nouvelles gares du territoire.



 **COMMISSION**
Tourisme

 **PARTENAIRES SPÉCIFIQUES**
Les nouvelles communes du territoire du Parc ayant une gare

 **CONTACT**
Brigitte SOUVERAIN



Totems touristiques en gare de Nointel

QUELQUES CHIFFRES

20 nouveaux totems d'information en alu

11 anciens totems renouvelés

11 plaques changées sur totems en bois

COÛT DE L'ACTION
60 300 €



COMMISSION

Tourisme



PARTENAIRES
SPÉCIFIQUES

Les nouvelles communes



CONTACT

Brigitte SOUVERAIN

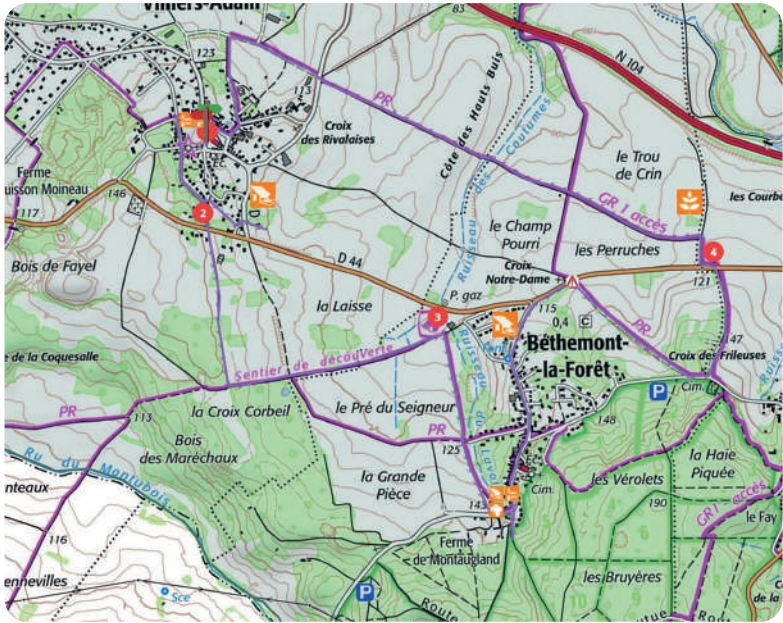
Nouvelles randonnées dans les nouvelles communes

Calendrier : janvier à décembre 2021

Après la réalisation d'un schéma d'accueil du public, le Parc naturel régional a publié des fiches d'itinéraires de randonnées pédestres, vélos et équestres. Ces randonnées sont l'occasion de mettre en valeur les points d'intérêt de son territoire, les sites ouverts à la visite et les Offices de Tourisme.

Avec l'extension du territoire, de nouvelles balades, élaborées avec les élus, viennent enrichir les précédentes. Au total, dans les 70 communes du territoire, on peut découvrir 78 randonnées agrémentées de divers points d'intérêt touristique tels que des lavoirs, des châteaux, des sites naturels, des points de vue ...

En complément des éditions papiers, le Parc naturel régional propose depuis 2018 une application mobile développée avec le logiciel Géotreck. Cette application mobile présente, de manière géolocalisée, ces itinéraires de randonnée auxquels sont ajoutées des informations utiles aux randonneurs, notamment les points d'intérêt à découvrir sur les parcours, les sites ouverts au public, les Offices de Tourisme, ... Toutes ces informations sont géolocalisées, et sont d'un accès très facile, même hors connexion. En 2021, une nouvelle version de l'application, plus ergonomique et plus rapide, a été développée et a été proposée au téléchargement dans google play et apps store.



Boucle randonnée Béthemont-la-Forêt / Villiers-Adam

COÛT DE L'ACTION

1 900 €

QUELQUES CHIFFRES

17 nouvelles
randonnées

1 nouvelle version de l'application
« rando Parc Oise »

Panneaux « Commune du Parc naturel régional Oise-Pays de France » pour les nouvelles communes

Calendrier : octobre à décembre 2021

Des panneaux « Commune du Parc naturel régional Oise-Pays de France » se trouvent à l'entrée des communes adhérentes et permettent au Parc naturel régional de communiquer vers les habitants, touristes et personnes le traversant.

Avec l'adhésion de nouvelles communes, 75 panneaux « Commune du Parc naturel régional Oise-Pays de France » de type E33b ont été commandés. Les emplacements, le long des routes d'accès aux villages, ont été repérés avec les élus des communes. Les panneaux seront posés aux endroits identifiés et cette pose fera l'objet d'une communication auprès des habitants et de la presse.



 **COMMISSION**
Tourisme

 **PARTENAIRES SPÉCIFIQUES**
Les nouvelles communes du territoire du Parc

 **CONTACT**
Brigitte SOUVERAIN



QUELQUES CHIFFRES

75 panneaux

COÛT DE L'ACTION
19 000 €



COMMISSIONS

Tourisme, Communication/
sensibilisation



PARTENAIRES
SPÉCIFIQUES

les guides nature et
patrimoine du territoire
(Découverte Nature
et Patrimoine, Fabien
Bellagamba, Henson Chantilly,
BobéBike, Sauvages et
comestibles, Karuna Nature,
Aiglon).



CONTACTS

Valérie Mémain,
Brigitte Souverain,
Emmanuelle Pillaert

Programme des sorties de l'été 2021

Calendrier : juillet à août 2021

Durant l'été 2021, pour la seconde année consécutive, le Parc naturel régional Oise-Pays de France a souhaité proposer aux habitants et franciliens de son territoire un programme de sorties estivales accompagnées et gratuites pour (re) découvrir le territoire. Ce programme permet également d'apporter un soutien direct à la filière touristique fortement touchée ces deux dernières années par la situation sanitaire liée au COVID.

33 visites ont été proposées par 7 guides accompagnateurs du territoire dans 20 communes. La riche programmation s'adressait, cette année encore, aux marcheurs, cyclistes et cavaliers, aux curieux de patrimoine, d'histoire, d'archéologie, de nature et de botanique mais aussi à celles et ceux désireux d'apprendre à lire et à restituer un paysage par le biais du croquis. 2 de ces visites ont dû être annulées pour raisons météorologiques défavorables. En tout, 475 personnes ont participé à ces visites découvertes (le nombre maximum de participants par sortie était fixé par chaque guide en fonction des contraintes et spécificités relatives à chacune). Certaines d'entre-elles ont participé à plusieurs visites grâce à la complémentarité des sujets proposés et à la diversité des approches.

En plus de **financer entièrement les différentes sorties**, le Parc naturel régional a apporté son aide en matière de communication, par **l'édition et l'envoi d'une plaquette d'information** en de nombreux lieux de son territoire (mairies, bibliothèques, offices de tourisme, sites touristiques, etc.). Il a également largement communiqué via sa newsletter, ses réseaux sociaux, son magazine « Soyons Parc », la diffusion du programme auprès de différents partenaires touristiques régionaux et la réalisation d'un communiqué de presse.

Pour les guides, le bilan fut très positif. Cette programmation leur a permis d'accroître leur notoriété, tout en leur apportant un coup de pouce économique important après une fin de saison hivernale et un printemps 2021 encore marqués par de nombreuses annulations de sorties liées aux conditions sanitaires. Tous nous ont indiqué **souhaiter reconduire leur participation à une éventuelle nouvelle programmation estivale en 2022.**

Même s'il ne sera sans doute pas possible de reconduire cette opération chaque été, la possibilité d'intégrer plusieurs sorties découvertes au programme estival annuel d'animations grand-public est étudiée.



Randonnée nature

© C. Badet

COÛT DE L'ACTION

9 664 €

QUELQUES CHIFFRES

31

sorties

7

accompagnateurs

475

participants



COMMUNICATION ET SENSIBILISATION



COMMISSION

Communication/
sensibilisation



CONTACT

Emmanuelle PILLAERT



Programme de communication

Calendrier : janvier à décembre 2021

■ **Une nouvelle stratégie de communication** a été dessinée en 2021. Grâce à l'audit de communication et l'étude de lectorat du magazine « SOYONS Parc » réalisés en 2020, la commission « communication / sensibilisation » a pu en effet travailler à l'élaboration d'une **nouvelle stratégie de communication** pour les années à venir et s'est réunie à 5 reprises.

En parallèle de ces réflexions de fond, de nouveaux outils de communication ont vu le jour, notamment pour accompagner les chargés de missions dans leurs actions et les aider à valoriser leur travail comme par exemple :

- Fiche sur les chenilles processionnaires
- Dépliant sur la trame noire
- Affiche rézo pouce
- Infographies sur "Plantons le décor"
- ...

■ **Les actions récurrentes** ont bien sûr été menées.

- Le **rapport d'activités** à destination des élus, des financeurs et des partenaires a été édité et diffusé
- Deux numéros du magazine **Soyons Parc** ont également été diffusés « en toute boîte » et ont abordé les thèmes du fleurissement durable et de la rénovation énergétique.
- **Les newsletters hebdomadaires** ont été envoyées chaque vendredi de l'année aux 2700 abonnés.
- **Les réseaux sociaux** ont été régulièrement alimentés de publications diverses et variées pour répondre aux différentes attentes des fans et abonnés. Des efforts supplémentaires ont été faits pour renforcer la présence sur Instagram qui a vu sa communauté augmenter.
- **Le site internet** a relayé sur sa page agenda toutes les animations organisées par le Parc naturel régional et des actualités ont régulièrement été mises en ligne.
- **Les relations presse** ont été particulièrement florissantes cette année avec 36 retombées, principalement dans la Presse locale grâce notamment à un renforcement des liens avec les élus et agents des collectivités du territoire en charge de la communication. A noter également des contacts avec la presse nationale (LCI et TFI).



COÛT DE L'ACTION

58 100 €

QUELQUES CHIFFRES

481 abonnés
sur le compte Instagram

36 retombées
de presse

Programme de sensibilisation "Grand-public"

Calendrier : janvier à décembre 2021

Depuis sa création le Parc naturel régional mène des actions de sensibilisation pour susciter la mobilisation et la participation de tous, habitants et visiteurs, adultes et enfants, à la préservation du patrimoine et de l'environnement.

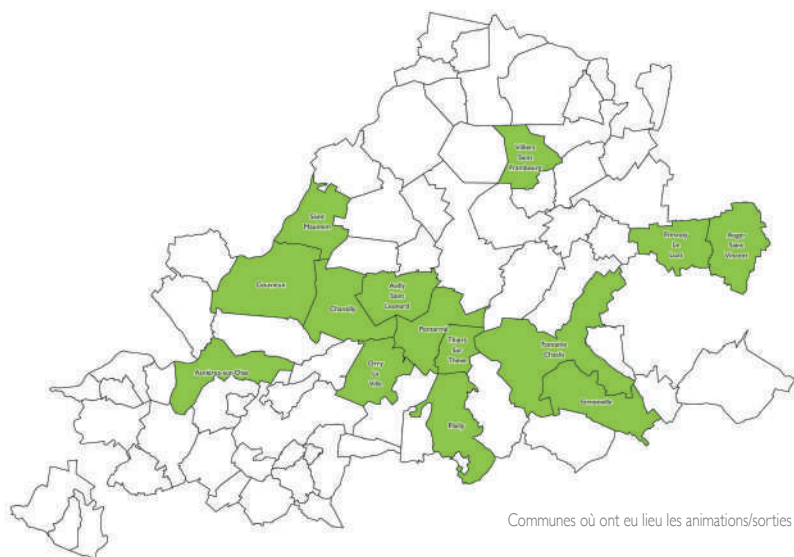
En 2021, sur les 23 **sorties et animations** initialement prévues dans le cadre du programme annuel du Parc, 16 ont été réalisées. En effet, 7 sorties ont dû être annulées en raison de la situation sanitaire ou de mauvaises conditions météorologiques. Ces sorties ont mobilisé 7 partenaires locaux, ainsi que les producteurs Oise-Pays-de-France. Environ **1 000 personnes** ont participé à ces sorties et manifestations.

En complément de ces sorties/animations, le Parc naturel régional a été présent sur 15 manifestations organisées par ses partenaires. La fréquentation totale des stands tenus par le Parc naturel régional est d'environ **1350 personnes**.

Enfin, les Correspondants Parc, écocitoyens bénévoles menant des actions de sensibilisation aux gestes écocitoyens auprès des habitants du territoire, ont organisé, avec l'appui de leur commune, 2 manifestations et **120 personnes** ont participé à ces actions.

Prêts de matériel

- Le Parc naturel régional dispose d'expositions thématiques (biodiversité, châteaux et demeures du XIX^e siècle, ressources minérales du territoire, écocitoyenneté, etc.). Très sollicitées habituellement par les communes et les partenaires, **ces expositions ont été prêtées seulement 5 fois en 2021.**
- **Le matériel** du Parc (tentes, grilles, etc) **a été prêté 17 fois.**
- **Le matériel de chantier-nature a été prêté 4 fois pour** des opérations nettoyage à Fleurines, Luzarches, Surveilliers et dans 4 communes de Carnelles Pays-de-France (Asnières-sur-Oise, Viarmes, Belloy-en-France et Saint-Martin du Tertre).



QUELQUES CHIFFRES

3470

personnes touchées



COMMISSION

Communication/
sensibilisation

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Découverte Nature
et Patrimoine, Sylvain
Drocourt, Karuna Nature,
Conservatoire d'Espaces
Naturels de Picardie,
Emmanuel Vidal/ADEP
60, SICTEUB, CAUE 60,
Producteurs Oise-Pays de
France, Correspondants Parc



CONTACT

Valérie MEMAIN



Sortie du 10 octobre 2021 à la découverte de la Butte aux Gens d'Armes.



 **COMMISSION**
Communication/
sensibilisation

 **PARTENAIRES
SPÉCIFIQUES**
l'Education nationale,
partenaires éducatifs du Parc
naturel régional

 **CONTACT**
Valérie MEMAIN

Programmes pédagogiques à destination des scolaires

Calendrier : septembre 2020 à juin 2021

Avec la mise en œuvre de la seconde charte du Parc, de **nouveaux programmes pédagogiques ont été déployés** sur l'ensemble du territoire du Parc à la rentrée scolaire de septembre 2020.

Ces programmes permettent d'accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de projets annuels alliant des phases d'apprentissage, de réflexion, d'expérimentation, et de mise en pratique d'une ou plusieurs actions concrètes. Leur objectif est de permettre aux élèves de faire l'expérience, dès le plus jeune âge, d'une citoyenneté active en participant à la mise en place d'actions concrètes en faveur de l'environnement (trier les déchets, économiser l'eau, l'énergie, favoriser la biodiversité, etc.) au sein de leur école ou de leur commune.

Plusieurs thèmes de travail sont proposés aux enseignants :

- Classes de CP à CM2 : « Je préserve l'eau de ma planète bleue ! », « Objectif Zéro Déchet dans mon école », « Mobilité : ça bouge dans mon école ! », « Je mange donc je suis : local, bon et durable ! » et « Naturalistes en herbe, au secours de la biodiversité ! »
- Classes de CM1/CM2 : Vite ça chauffe : j'économise mon énergie !
- Classes de CE2 à CM2 : « Guidons nos pas, sur les traces de notre passé ! »



Observation de la flore de la prairie naturelle aménagée devant l'école de Boran-sur-Oise

Suite à l'envoi, en septembre 2020, du guide de présentation des programmes dans toutes les écoles primaires du territoire du Parc, le nombre de dossiers reçus (concernant 84 classes en totalité) était supérieur aux capacités d'accompagnement pour cette année scolaire. Après étude de l'intérêt et de la faisabilité de chacun des projets, il a été décidé de répondre favorablement à un maximum de projets, en accordant la priorité aux nouvelles communes, écoles ou enseignants.

Pour l'année scolaire 2020-2021, les programmes pédagogiques du Parc naturel régional ont ainsi concerné **62 classes** regroupées en **25 projets** (certaines classes travaillant ensemble au sein d'un même projet d'école), **1435 élèves**, **17 écoles**, **15 communes**, et 7 des 10 circonscriptions de l'Education nationale du territoire.

Sur les 62 classes ayant bénéficié des programmes pédagogiques : 6 ont travaillé sur le thème du patrimoine, 12 sur le thème de la préservation de la ressource en eau, 11 sur le thème de la réduction des déchets, 9 sur le thème de l'écomobilité, 5 sur le thème de l'alimentation durable et 19 sur le thème de la biodiversité.

340 animations en classe, sorties sur le terrain ou visites culturelles ont été financées par le Parc naturel régional et ont été réalisées par 16 partenaires associatifs et culturels.

QUELQUES CHIFFRES

COÛT DE L'ACTION
62 550 €

17
écoles

15
communes

62
classes

1435
élèves

340
animations, sorties
ou ateliers

Au cours de l'année scolaire, chaque classe a :

- **bénéficié d'1 ou 2 animations** permettant d'appréhender la thématique choisie.
- **participé à la réalisation d'1 éco-diagnostic** au sein de l'école afin de faire état de la situation initiale dans les différents domaines concernés par le projet (détection des points forts et les points faibles qui permettent par la suite de déterminer les actions concrètes à mener).
- **bénéficié de 3 à 4 animations/sorties/ateliers supplémentaires** (en classe, sur le terrain, dans des lieux culturels, etc.) permettant de sensibiliser les élèves aux enjeux liés au thème de travail choisi.
- **réfléchi, avec les animateurs, aux améliorations et actions concrètes** à mettre en place au sein de leur école ou commune.



Le Parc naturel régional a également **fourni différents outils de sensibilisation aux classes participantes** : des livrets pour les élèves, des fiches d'activités pour les enseignants, des malles documentaires et des malles de petits matériels permettant aux classes de réaliser en autonomie observations et mesures durant toute l'année scolaire (matériel d'identification et d'observation de la faune et de la flore, matériel de mesure : consommation d'eau, d'électricité ou pesées de déchets, etc.).



Atelier "Mobilité" à l'école de Chaumontel

Dans chaque classe, les projets ont abouti à la **mise en place de différentes actions concrètes** et au déploiement d'écogestes à l'école. Dans la plupart des classes, une mise en route d'un dispositif « élèves écovigilants » a été réalisée suite au déploiement des écogestes. Certaines classes ont également informé le maire de leur commune, en lui adressant un courrier, des problèmes rencontrés lors de l'écodiagnostic et des solutions, actions envisagées pour améliorer la situation.

Concernant la valorisation des projets, dans la plupart des écoles, des affichages ont été réalisés par les élèves impliqués pour informer les autres élèves des actions et écogestes à mettre en œuvre. Les élèves éco-vigilants, ont aussi eu l'occasion de sensibiliser les autres classes en leur expliquant le projet, ainsi que les écogestes à déployer.

En raison de la situation sanitaire liée au COVID, les moments de valorisation envisagés avec les familles en fin d'année scolaire, n'ont pu avoir lieu. Néanmoins, **des journées de clôture et de valorisation des projets ont été programmées dans la plupart des écoles en juin**. A cette occasion, les élèves ont pu présenter les actions concrètes menées, échanger sur les animations et l'année écoulée et participer à différents ateliers. Des diplômes éco-citoyens ont également été distribués à chaque élève, pour récompenser leur engagement en faveur de l'environnement.

En lien avec les projets menés avec le Parc naturel régional, trois écoles ont sollicité et obtenu différents labels éco-citoyens :

- Ecole de Noisy-sur-Oise : label européen Eco-école et label E3D niveau I de l'Education nationale ;
- Ecole Bois-Saint-Denis de Chantilly : label européen Eco-école ;
- Ecole de Boran-sur-Oise : label E3D niveau I de l'Education nationale.



COMMISSIONS

Toutes



CONTACT

Sylvie CAPRON

Information, formation et transfert de compétences

Calendrier : Janvier à décembre 2021

Dans le cadre de sa mission d'information, de formation et de transfert de compétences, le Parc a été amené à effectuer à la Maison du Parc, sur le lieu des différents organismes concernés ou sur le terrain, des formations et des présentations relatives au Parc, à ses enjeux et actions.

En 2021, le Parc a **réalisé les présentations et formations suivantes** :

- Présentation sur la « Diversité et spécificité des orthoptères du PNR Oise-Pays de France » au 5ème séminaire Biodiversité Entomologique de l'Oise ;
- Présentation sur le thème de la forêt lors d'une soirée débat à Auger-Saint-Vincent ;
- Visio-conférence en binome avec le CAUE60 sur la gestion durable des cimetières dans le cadre des demi-journées organisées par le CPIE des Pays de l'Oise ;
- Visio-conférence sur la valorisation du patrimoine arboré dans le cadre des demi-journées organisées par le CPIE des Pays de l'Oise.

Enfin, le Parc s'investit particulièrement dans les travaux suivants de la Fédération des Parcs :

- Commission Charte et syndicats mixtes ;
- Commission biodiversité et gestion de l'espace.

Le territoire du Parc naturel régional Oise - Pays de France

QUELQUES CHIFFRES

67 000

hectares

70

communes

131 000

habitants



Apremont • Auger-Saint-Vincent • Aumont-en-Halatte • Asnières-sur-Oise • Avilly-Saint-Léonard • Barbery • Beurepaire • Beaumont-sur-Oise • Bellefontaine • Belloy-en-France • Béthemont-la-Forêt • Boran-sur-Oise • Borest • Brasseuse • Chantilly • Châtenay-en-France • Chaumontel • Chauvry • Courteuil • Coye-la-Forêt • Creil • Ermenonville • Fleurines • Fontaine-Chaalis • Fosses • Fresnoy-le-Luat • Gouvieux • Jagny-sous-bois • La Chapelle-en-Serval • Lamorlaye • Lassay • Le Plessis-Luzarches • Luzarches • Maffliers • Mareil-en-France • Montagny-Sainte-Félicité • Montépilloy • Mont-l'Evêque • Montlognon • Mours • Mortefontaine • Nanteuil-le-Haudouin • Nointel • Noisy-sur-Oise • Orry-la-Ville • Plailly • Pontarmé • Pontpoint • Pont-Sainte-Maxence • Précý-sur-Oise • Presles • Raray • Rhuis • Roberval • Rully • Saint-Martin-du-Tertre • Saint-Maximin • Saint-Vaast-de-Longmont • Senlis • Seugy • Survilliers • Thiers-sur-Thève • Ver-sur-Launette • Verneuil-en-Halatte • Viarmes • Villeneuve-sur-Verberie • Villiers-Adam • Villiers-le-sec • Villers-Saint-Frambourg-Ognon • Vincuil-Saint-Firmin •

L'équipe du Parc

Une équipe de 20 personnes accompagne les collectivités dans leurs actions.

DIRECTION

■ Directrice



Sylvie CAPRON,
03 44 63 65 65
s.capron@parc-oise-paysdefrance.fr

ADMINISTRATIF ET FINANCIER

■ Responsable Administrative et Financière



Danielle DAU-BRIGHTON
03 44 63 89 91
d.brighton@parc-oise-paysdefrance.fr

■ Secrétaire - Ressources Humaines et instances



Lysiane TROUVE
03 44 63 65 66
l.trouve@parc-oise-paysdefrance.fr

■ Secrétaire - comptable et marchés publics



Marie-France CAMIN
03 44 63 65 64
mf.camin@parc-oise-paysdefrance.fr

■ Accueil et secrétariat



Nathalie THIBAUT
03 44 63 65 65
accueil@parc-oise-paysdefrance.fr

CHARGÉS DE MISSIONS

■ Patrimoine naturel



Jean-Luc HERCENT
03 44 63 89 90 - 06 14 79 62 02
jl.hercent@parc-oise-paysdefrance.fr

■ Agriculture



Marie STURMA
03 44 63 89 95 - 06 27 69 12 66
m.sturma@parc-oise-paysdefrance.fr

■ Patrimoine naturel, Natura 2000, Eau, carrières



Thibaud DAUMAL
03 44 63 65 65 - 07 77 76 90 01
t.daumal@parc-oise-paysdefrance.fr

■ Urbanisme



En cours de recrutement...

■ Energie, Déchets, Pollutions, Risques



Coline LEPACHELET
03 44 63 65 68 - 06 27 69 40 35
c.lepachelet@parc-oise-paysdefrance.fr

■ Paysage



Solange DUCHARDT
03 44 63 89 98 - 06 27 69 40 33
s.duchardt@parc-oise-paysdefrance.fr

■ Mobilité durable



Guilhem MASCARELL
03 44 63 65 65 - 06 22 80 68 29
g.mascarell@parc-oise-paysdefrance.fr

■ Architecture



Philippe MEURANT
03 44 63 65 65 - 06 27 69 12 59
p.meurant@parc-oise-paysdefrance.fr

■ Patrimoine historique et culturel



François-Xavier BRIDOUX
03 44 63 89 97 - 06 10 41 44 97
fxbridoux@parc-oise-paysdefrance.fr

■ SIG - évaluation



Pascal LAMBERT
03 44 63 65 62 - 06 35 04 55 90
p.lambert@parc-oise-paysdefrance.fr

■ Tourisme, signalétique



Brigitte SOUVERAIN
03 44 63 89 92 - 06 46 00 91 43
b.souverain@parc-oise-paysdefrance.fr

■ Education environnement & patrimoine



Valérie MEMAIN
03 44 63 89 94 - 06 27 69 13 68
v.memain@parc-oise-paysdefrance.fr

■ animateur LEADER



Florian KLINGELSCHMIDT
03 44 63 89 94 - 06 27 69 66 15
f.klingelschmidt@parc-oise-paysdefrance.fr

■ Communication



Emmanuelle PILLAERT
03 44 63 65 61 - 06 14 65 92 85
e.pillaert@parc-oise-paysdefrance.fr

■ Gestionnaire LEADER

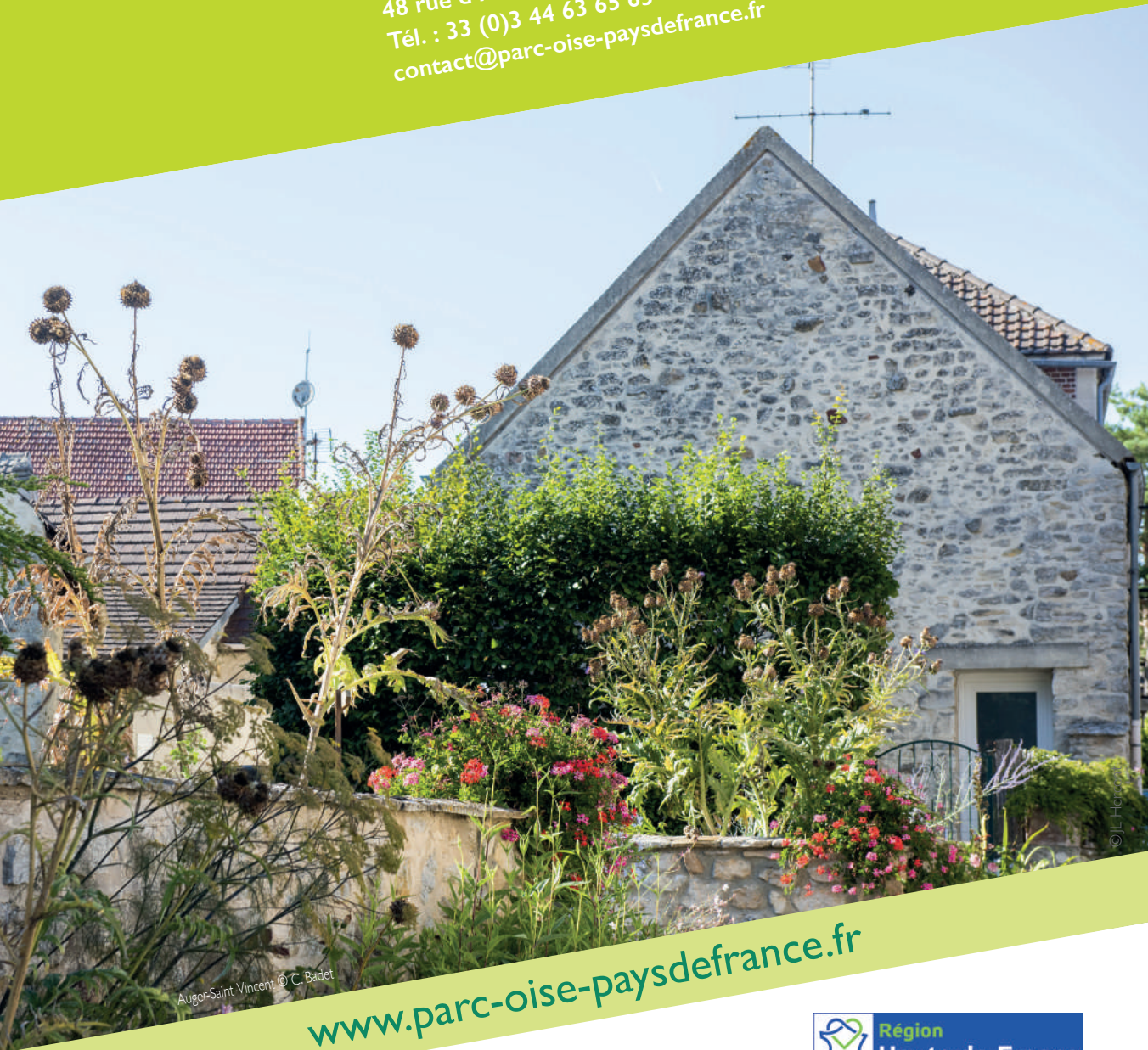


Corentin BOULANGER
03 44 63 65 65
c.boulanger@parc-oise-paysdefrance.fr

Parc Naturel Régional Oise - Pays de France

Parc naturel régional Oise - Pays de France
Château de la Borne Blanche
48 rue d'Hérivaux - 60560 ORRY-LA-VILLE

Tél. : 33 (0)3 44 63 65 65 - Fax : 33 (0)3 44 63 65 60
contact@parc-oise-paysdefrance.fr



Auger-Saint-Vincent © C. Badet

www.parc-oise-paysdefrance.fr



Parc
naturel
régional
Oise - Pays de France



Région
Hauts-de-France



Région
Île-de-France



oïse
LE DÉPARTEMENT
val
d'oïse
le département